

DÉPARTEMENT
DU
VAL-DE-MARNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JANVIER 2017

Service instructeur MAJA DAJGS	
-----------------------------------	--

Rapporteur : **Sylvain BERRIOS**

NOTICE EXPLICATIVE

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir désigner un **secrétaire de séance**.
Je vous propose la candidature de.....

Y a-t-il d'autres candidats ?

Je demande à, de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

..... avons-nous le quorum ?

Service instructeur MAJA DAJGS	
-----------------------------------	--

Rapporteur : **Sylvain BERRIOS**

NOTICE EXPLICATIVE

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2016

L'approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal est importante à double titre.

En effet, d'une part, l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales rend obligatoire la publicité du procès-verbal des séances du Conseil Municipal et d'autre part c'est un document qui fait foi jusqu'à son inscription en faux.

Le procès-verbal doit faire apparaître «la nature de l'ensemble des questions abordées au cours de la séance» (CE 27 avril 1994 Commune de Rance).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer comme suit :

Approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 15 décembre 2016

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales



Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	38
Membres excusés et représentés	11
Membres absent non représenté.....	0



La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS,

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

Mme Nicole CERCLEY est désignée Secrétaire de séance.

Etaient présents :

M. Sylvain BERRIOS, Maire

Mme Nicole CERCLEY, Mme Laurence COULON, M. Julien KOCHER, M. André KASPI, Mme Carole DRAI, Mme Dominique SOULIS, M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, Mme Jacqueline VISCARDI, Mme Hélène LERAITRE,

Maires-Adjoints

Mme Geneviève GAUTRAND, M. Adrien CAILLEREZ, M. Henri PETTENI, Mme Rosa JURADO, M. Laurent DUBOIS, Mme Agnès CARPENTIER, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE, M. Pierre GUILLARD, Mme Jocelyne JAHANDIER, M. Marc COHEN, Mme Nadia LECUYER, M. Claude BAHIER, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Bernard VERNEAU, Mme Pascale LUCIANI BOYER, M. Jacques LEROY, Mme Patricia RIBEIRO, M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, M. Thierry COUSIN, Mme Marie-Pierre GERARD, Mme Elisabeth BOUFFAD SAVARY, M. Denis LAURENT, M. Roméo DE AMORIM.

Conseillers municipaux

Etaient absents ou représentés :

M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, M. Jean-Marc BRETON qui a donné pouvoir à M. Laurent DUBOIS, Mme Valérie FIASTRE qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Jean-Philippe COMBE qui a donné pouvoir à Mme Geneviève GAUTRAND, Mme Sabine CHABOT qui a donné pouvoir à M. Adrien CAILLEREZ, M. Didier KOOLENN qui a donné pouvoir à Mme Rosa JURADO, Mme Valérie CHAZETTE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. René GAILLARD qui a donné pouvoir à M. Bernard VERNEAU, M. Yannick BRUNET qui a donné pouvoir à M. Jacques LEROY, M. Jean-Richard TESSIER qui a donné pouvoir à M. Nicolas CLODONG, Mme Catherine THEVES qui a donné pouvoir à Mme Elisabeth BOUFFAD SAVARY.

Au cours de la séance :

Mme Valérie CHAZETTE entre au point 4, Mme Valérie FIASTRE entre au point 12, M. Germain ROESCH quitte la séance au point 14, M. Germain ROESCH entre au point 15, Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE, Mme Nadia LECUYER, M. Julien KOCHER quittent la séance au point 24, Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE, Mme Nadia LECUYER, M. Julien KOCHER entrent au point 25, Mme Yasmine CAMARA qui a le pouvoir de M. Cédric LAUNAY et Mme Agnès CARPENTIER qui a donné pouvoir à M. Philippe CIPRIANO quittent la séance au point 25, Mme Yasmine CAMARA et Mme Agnès CARPENTIER entrent au point 26, M. Marc COHEN qui a donné pouvoir à Mme Nadia LECUYER quitte la séance au point 26, M. Pierre-Michel DELECROIX quitte la séance au point 29, M. Pierre-Michel DELECROIX entre au point 32, Mme Carole DRAI quitte la séance au point 32, Mme Valérie FIASTRE et M. Pierre GUILLARD quittent la séance au point 33, Mme Carole DRAI entre au point 34, Mme Valérie FIASTRE et M. Pierre GUILLARD entrent au point 35, M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à M. Sylvain BERRIOS quitte la séance au point 36.

1.1 Questions orales

Groupe « Saint Maur Ecologique et solidaire »

- Devenir du P.L.U.
- Appels à projets « Villes respirables »
- Emplois quartier prioritaire liés au Contrat de Ville

Groupe « Saint-Maur Demain »

DSP Parking

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2016**

Approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 17 novembre 2016

Unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

2.1. **Vœu pour le maintien du centre d'information et d'orientation de Saint-Maur-des-Fossés**

Demande à Madame la rectrice d'académie, chancelière des universités, de bien vouloir réexaminer le projet de redéploiement des CIO du Val de Marne et de revenir sur sa décision en maintenant le CIO de Saint-Maur ouvert, pour tenir compte du nombre élevé de collégiens et de lycéens de Saint-Maur et de l'importance pour eux de ce service.

Unanimité

3. **Modification du règlement municipal des cimetières (La Pie, Condé, Rabelais 1 et 2)**

Approuve les modifications apportées au règlement municipal des cimetières.

Dit que ce nouveau règlement municipal entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Majorité

46 Pour

3 Abstentions (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES)

4. **Contrat d'aménagement régional**

Approuve le programme des opérations présentées en vue de l'obtention d'une aide régionale de 1 000 000 € à laquelle s'ajoute une subvention de 500 000 € au titre de l'intégration d'une opération environnementale sous réserve de la validation du Conseil Régional conformément au règlement relatif au contrat d'aménagement régional,

S'engage :

- Sur le programme définitif et le montant de chaque opération
- Sur le plan de financement
- Sur une participation minimale du montant total du contrat selon les dispositions légales en vigueur
- Sur la maîtrise foncière et/ou immobilière des opérations du contrat

- Sur la fourniture des éléments nécessaires à la présentation à la Commission Permanente du Conseil Régional de l'ensemble des opérations prévues au contrat pour attribution de subventions dans un délai de trois ans à compter de son approbation par la Commission Permanente du Conseil Régional
- A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien des opérations inscrites au contrat
- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du contrat par la Commission Permanente du Conseil Régional, et pour chacune des opérations inscrites au programme, de la convention de réalisation correspondant à cette opération
- A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans
- A mentionner la participation de la Région Ile-de-France et d'apposer son logotype dans toute action de communication

Décide de déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat d'aménagement régional,

Autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Unanimité

5. **Clôture du budget annexe de l'eau**

Approuve la clôture définitive du budget annexe de l'eau au 31 décembre 2015.

Unanimité

6. **Clôture du budget annexe de l'assainissement**

Approuve la clôture définitive du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2015.

Unanimité

7. **Transfert des résultats constatés au titre de l'exercice 2015 du budget annexe de l'eau de la commune de Saint-Maur-des-Fossés au budget de l'EPT Paris Est Marne et Bois**

Approuve le transfert des résultats 2015 du budget annexe de l'eau au budget de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois, selon les lignes suivantes :

- Transfert de l'excédent de fonctionnement : 581 327,54€
- Transfert de l'excédent d'investissement : 281 666,22€

Unanimité

8. **Transfert des résultats constatés au titre de l'exercice 2015 au budget annexe de l'assainissement de la commune de Saint-Maur-des-Fossés au budget de l'EPT Paris Est Marne et Bois**

Approuve le transfert des résultats 2015 du budget annexe de l'assainissement au budget de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois, selon les lignes suivantes :

- Transfert de l'excédent de fonctionnement : 1 828 653,38€
- Transfert de l'excédent d'investissement : 345 632,14€

Unanimité

9. **Contribution de la ville au fonds de compensation des charges territoriales**

Approuve le montant du FCCT 2016 adopté entre la ville et l'EPT10 « Paris Est Marne et Bois » s'élevant à 1 299 903 euros,

Autorise le Maire à procéder à tous les actes découlant de l'application de la présente délibération.

Unanimité

10. **Transfert de personnel entre la commune de Saint-Maur-des-Fossés et l'Établissement public territorial ParisEstMarne&Bois**

Décide du transfert au 1^{er} janvier 2017, du personnel chargé de l'exercice des compétences « eau et l'assainissement » et « gestion des déchets ménagers et assimilés » de la commune de Saint-Maur-des-Fossés à l'E.P.T. ParisEstMarne&Bois soit :

Pour la compétence eau et assainissement :

- Un agent de gestion administrative du service assainissement
- Un responsable de régie assainissement
- Un responsable du service assainissement
- Un responsable du service conformité assainissement
- Un responsable adjoint du service assainissement
- Trois agents de contrôle conformité assainissement
- Un responsable adjoint régie assainissement
- deux techniciens d'exploitation des réseaux d'assainissement
- Un chauffeur de camion hydrocurage, agent d'entretien des réseaux d'assainissement
- Trois agents d'entretien des réseaux d'assainissement et stations de relevage
- Une assistante administrative conformité assainissement
- Et un plombier-fontainier.

Pour la compétence gestion des déchets ménagers et assimilés :

- Un responsable d'équipe de collecte
- Un responsable de collecte des déchets
- trente agents chargés de la collecte des déchets
- sept agents polyvalents de collecte des déchets
- Treize chauffeurs de collecte des déchets
- Un responsable d'équipe déchetterie
- Dix agents de déchetterie
- Un agent polyvalent de déchetterie
- Quatre ambassadeurs du tri
- Et un comptable.

Dit que les agents transférés conservent leurs conditions d'emploi et de statut, leur rémunération, leurs droits acquis, et, à titre dérogatoire du même nombre de jours de congés supplémentaires et autorisations spéciales d'absence ainsi que les mêmes avantages sociaux que ceux détenus au sein de leur collectivité d'origine si ces derniers s'avèrent plus favorables que ceux attribués par l'E.P.T.

Dit que les agents pourront exercer leur droit d'option en matière de régime indemnitaire ultérieurement à leur transfert, lorsque l'E.P.T. aura fixé par délibération les critères

d'attribution des primes et indemnités selon l'organigramme finalisé de l'établissement et les fonctions et missions exercées par chaque agent.

Dit que les agents pourront choisir de conserver le temps de travail hebdomadaire dont ils bénéficieraient au sein de leur collectivité d'origine ou opter pour celui mis en place au sein de l'E.P.T.

Approuve le transfert de personnel entre la commune de Saint-Maur-des-Fossés et l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois.

Dit que ce transfert sera concrétisé par arrêté du Maire après avis du Comité technique paritaire.

Autorise le Maire à signer les arrêtés conjoints de transfert.

Unanimité

11. **Convention de mise à disposition d'agents territoriaux de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés auprès de l'Établissement public territorial ParisEstMarne&Bois pour la compétence du Plan climat, air, énergie**

Approuve la convention de mise à disposition de personnel, dans le cadre du transfert de la compétence « Plan climat air énergie » au profit de l'établissement public ParisEstMarne&Bois.

Dit que cette mise à disposition sera concrétisée par arrêté du Maire après accord de l'agent concerné et avis de la Commission administrative paritaire compétente.

Dit que les crédits nécessaires au remboursement de la rémunération et des charges des agents mis à disposition seront inscrits au budget de l'E.P.T. ParisEstMarne&Bois.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

Unanimité

FINANCES COMMUNALES

12. **Décision modificative n°4 au budget de l'exercice 2016.
Budget principal**

Approuve la décision modificative numéro 4.

Majorité

38 Pour

3 Contre (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES)

8 Abstentions (M. Jacques LEROY, M. Yannick BRUNET, M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, M. Roméo DE AMORIM)

13. **Réalisation des dépenses d'investissement du budget principal et du budget annexe du cinéma le Lido avant l'adoption du budget primitif 2017**

Adopte l'ouverture des crédits proposée au niveau du chapitre pour les dépenses d'investissement pour le budget principal et le budget annexe du cinéma le Lido,

Autorise Monsieur le Maire à défaut l'Adjoint Délégué à engager, liquider, et mandater les dépenses 2017 dans la limite des crédits votés au niveau du chapitre conformément au

CGCT, dans l'attente du vote du budget primitif 2017 du budget principal et du budget annexe du cinéma le Lido,

Autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'Adjoint Délégué à liquider et mandater les recettes dues au titre de l'exercice 2017, dans l'attente du vote du budget primitif 2017 du budget principal et du budget annexe du cinéma le Lido.

Majorité

41 Pour

8 Abstentions (M. Jacques LEROY, M. Yannick BRUNET, M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, M. Roméo DE AMORIM)

14. Admissions en non-valeur des sommes irrécouvrables 2016

Admet en non-valeur sur des crédits à ouvrir au budget de l'exercice 2016 les montants ci-dessous indiqués répartis entre le budget principal et les services de l'eau et de l'assainissement.

	Montant
Budget principal ville	47 366,48€
Service de l'eau	48 708,72€
Service de l'assainissement	54 641,27€
Total	150 716,47€

	Budget principal ville	Service de l'eau	Service de l'assainissement
2001	1 598,50€		
2003	92,99€		
2004	1 841,82€		
2005	3 156,54€	1 737,68€	
2006	7 823,60€	1 735,05€	
2007	8 336,58€	9 178,95€	719,68€
2008	10 523,92€	6 921,11€	5 061,29€
2009	13 992,53€	8 059,76€	23 724,20€
2010		3 902,13€	3 429,63€
2011		6 417,93€	7 595,10€
2012		4 602,23€	5 882,84€
2013		3 764,75€	4 476,10€
2014		1 807,74€	3 052,53€
2015		581,39€	699,90€
Total	47 366,48€	48 708,72€	54 641,27€

Unanimité

15. Remise gracieuse d'une dette

Décide d'accorder une remise gracieuse de dette à Madame Catherine PERRIN, à hauteur de 7 511,30 euros.

Précise que la dépense correspondante sera imputée sur un crédit ouvert au budget de l'exercice 2016.

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette procédure de remise gracieuse.

Majorité

46 Pour

3 Contre (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES)

16. **Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Approuve le projet de convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité entre la ville et la Préfecture du Val-de-Marne,

Autorise M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à la présente délibération

Unanimité

17. **Attribution de subventions aux associations sur le budget de la ville (année 2016)**

Approuve l'attribution, au titre de l'année 2016, d'une subvention d'un montant de 2 500 €, affectée au Club de scrabble de la boucle pour l'organisation de la Dictée de Saint-Maur en collaboration avec la Ville.

Unanimité

18. **Remise gracieuse ASL Parking de la Louvière**

Décide de ne pas maintenir la demande de remboursement d'un montant de 5 576.22 euros

Précise que la dépense correspondante sera imputée sur un crédit ouvert au budget de l'exercice 2016.

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette procédure.

Majorité

46 Pour

1 Contre (M. Denis LAURENT)

2 Abstentions (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, Mme Catherine THEVES)

URBANISME - AMENAGEMENT

19. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et un permis de construire pour le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école élémentaire Le Parc Est**

Approuve le projet de réhabilitation de l'école élémentaire Le Parc Est et sa mise en accessibilité,

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

Unanimité

20. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et un permis de construire pour le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école élémentaire de La Pie**

Approuve le projet de réhabilitation de l'école élémentaire de La Pie et sa mise en accessibilité,

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

Unanimité

21. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et un permis de construire pour le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école maternelle Le Parc Est**

Approuve le projet de réhabilitation de l'école maternelle Le Parc Est et sa mise en accessibilité,

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

Unanimité

22. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et un permis de construire pour le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de l'école maternelle de La Pie**

Approuve le projet de réhabilitation de l'école maternelle de La Pie et sa mise en accessibilité,

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

Unanimité

23. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et une déclaration préalable de travaux pour le projet de réhabilitation d'une boutique éphémère au 92 avenue du Bac**

Approuve le projet de réhabilitation en vue de la création d'une boutique éphémère,

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

Unanimité

24. **Ajustement du périmètre de la zone bleue**

Approuve la modification du périmètre des zones bleues dans les différents quartiers de la ville.

Dit que la mise en application de cette modification de zones bleues est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Majorité

38 Pour

8 Abstentions (M. Jacques LEROY, M. Yannick BRUNET, M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marié-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, M. Roméo DE AMORIM)

DOMAINES

25. **Autorisation donnée au Maire de signer la convention de gestion avec la Société du Grand Paris pour la gestion du parking situé sur la dalle du parvis de la gare de "Saint-Maur Créteil"**

Autorise le Maire ou son représentant à signer avec la Société du Grand Paris une convention relative à la mise à disposition du parvis de Saint-Maur-Créteil, sur lequel a été aménagé un parking public provisoire de 48 places. La convention sera accordée à titre gratuit, sans redevance, les charges de fonctionnement étant supportées par la Commune et

prendra effet à compter de sa date de signature pour se terminer au plus tard le 31 décembre 2017.

Unanimité

26. **Acquisition de la propriété située 57, avenue de Condé à Saint-Maur-des-Fossés**

Décide l'acquisition de la propriété appartenant à la S.A. ESSILOR INTERNATIONAL (Compagnie Générale d'optique), située 57 avenue de Condé à Saint-Maur-des-Fossés, parcelle cadastrée S 26 pour une superficie totale de 10 025 m², au prix de 10 000 000 euros, conforme à l'avis de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne – Division du Domaine, du 21 novembre 2016.

Dit que la dépense correspondante est inscrite en partie sur un crédit ouvert au budget de l'exercice 2016 et en partie à ouvrir au budget de l'exercice 2017.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'acte à intervenir et tout document nécessaire.

Unanimité

27. **Cession des propriétés communales situées 18 et 19/21, avenue Louis Blanc à Saint-Maur-des-Fossés**

Confirme la désaffectation suivie du déclassement des propriétés communales sises 18 et 19/21, avenue Louis Blanc, parcelles cadastrées respectivement BU 21 d'une superficie de 1 724 m² environ et BR 221 d'une superficie de 4 001 m² environ sur laquelle est édifié un pavillon d'habitation d'une superficie habitable de 63 m² et des serres démontables, conformément aux délibérations n°26.4 et n°26.5 du conseil municipal du 2 juillet 2015.

Décide la cession de gré à gré des propriétés communales sises 18 et 19-21, avenue Louis Blanc à Saint-Maur-des-Fossés, parcelles cadastrées respectivement BU 21 pour une superficie de 1 724 m² environ et BR 221 d'une superficie de 4 001 m² environ sur laquelle est édifié un pavillon d'habitation d'une superficie habitable de 63 m² et des serres démontables, à la société SOGEPROM ou à toute société dans laquelle cette dernière se trouvera être associée majoritaire, au prix de 6 490 895 euros, conformément à l'avis de la Direction Départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne – Division du Domaine, en date du 7 juin 2016, dont 5 890 895 euros payés comptant et le solde, 500 000 euros hors taxe soit 600 000 euros T.V.A. incluse, sous la forme de remise de locaux d'activité bruts de béton de 500 m² et les 50 places de stationnements, qui seront édifiés sur la parcelle BR 221, rétrocedés à la commune à leur achèvement.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les actes notariés à intervenir et tout document nécessaire.

Dit que la recette correspondante est inscrite sur un crédit ouvert au budget de l'exercice 2016.

Majorité

44 Pour

5 Abstentions (M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER)

URBANISME - AMENAGEMENT

28. **Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation de travaux et un permis de construire pour le projet d'aménagement réglementaire d'installations sportives au stade Adolphe-Chéron**

Approuve le projet d'aménagement réglementaire d'installations sportives au stade Adolphe-Chéron

Autorise le Maire ou son représentant à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes

Majorité

42 Pour

6 Contre (M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, M. Denis LAURENT)

1 Abstention (M. Roméo DE AMORIM)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

29. **Conventions de mise à disposition d'agents territoriaux de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés auprès des associations sportives 'Stella Sports de Saint-Maur - Section Handball', 'Société Nautique du Tour de Marne' et 'Les Bagaudes'**

Approuve les conventions de mises à disposition de sept agents au bénéfice des associations « Stella Sports de Saint-Maur – Section Handball », « Société Nautique du Tour de Marne » et « Les Bagaudes ».

Dit que ces mises à disposition seront concrétisées par arrêtés du Maire et ceci après accord des agents concernés et avis de la Commission administrative paritaire compétente.

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions qui prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2017 et jusqu'au 8 juillet 2017.

Unanimité

30. **Convention de mise à disposition d'agents territoriaux de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés auprès de la Métropole du Grand Paris (M.G.P.) pour la compétence Environnement - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (G.E.M.A.P.I.)**

Approuve la convention de mise à disposition de personnel auprès de la Métropole du Grand Paris pour l'exercice des missions environnement avec une spécialisation G.E.M.A.P.I. (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Dit que cette mise à disposition sera concrétisée par arrêté.

Dit que les crédits nécessaires au remboursement de la rémunération et des charges des agents mis à disposition seront inscrits au budget de la Métropole du Grand Paris.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1^{er} décembre 2016 et jusqu'au 30 novembre 2017.

Unanimité

31. **Modification du tableau des effectifs du personnel territorial**

Décide la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2^e classe territoriale – Filière administrative.

Décide la suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial – Filière administrative.

Décide la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe territoriale – Filière administrative.

Décide la suppression deux emplois permanents à temps complet d'adjoint administratif de 2^e classe territoriale – Filière administrative.

Décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'ingénieur en chef territorial – Filière technique.

Décide la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'ingénieur principal territorial – Filière technique.

Décide la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'ingénieur territorial – Filière technique.

Décide la suppression deux emplois permanents à temps complet de technicien principal de 1^{re} classe territoriale – Filière technique.

Décide la suppression de cinq emplois permanents à temps complet de technicien territorial – Filière technique.

Décide la suppression de quatre emplois permanents à temps complet d'agent de maîtrise principal territorial – Filière technique.

Décide la suppression de trois emplois permanents à temps complet d'agent de maîtrise territorial – Filière technique.

Décide la suppression de dix-sept emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 1^{re} classe territoriale – Filière technique.

Décide la suppression de onze emplois permanents à temps complet d'adjoint technique principal de 2^e classe territoriale – Filière technique.

Décide la suppression de dix-neuf emplois permanents à temps complet d'adjoint technique de 1^{re} classe territoriale – Filière technique.

Décide la suppression de vingt emplois permanents à temps complet d'adjoint technique de 2^e classe territoriale – Filière technique.

Décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 1^{re} classe territoriale – Filière animation.

Décide la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 2^e classe territoriale – Filière animation.

Décide la création d'un emploi permanent à temps complet de brigadier-chef principal territorial – Filière police municipale.

Décide la création de six emplois permanents à temps complet de brigadier territorial – Filière police municipale.

Décide la suppression de sept emplois permanents à temps complet de gardien territorial – Filière police municipale.

Dit que les crédits correspondants à ces décisions sont ouverts au budget de l'exercice en cours.

Approuve l'ensemble des modifications apportées au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2017 (annexe 1).

Unanimité

32. **Rémunération des Assistants Maternels**

Décide de modifier, à compter du 1^{er} juillet 2017, les contrats de travail des assistants maternels.

Dit que ces contrats seront modifiés selon les modalités définies ci-après.

Décide que la Ville de Saint-Maur-des-Fossés n'est pas tenue de confier à titre définitif un nombre d'enfants équivalent au nombre d'enfants pour lequel l'agrément est accordé mais conformément au règlement intérieur des assistants maternels du Service d'accueil familial de Saint-Maur-des-Fossés :

Seuls deux enfants leur sont confiés en continu. La troisième ou la quatrième place sont réservées pour l'accueil des enfants en relais.

En conséquence, la Ville s'engage à assurer une rémunération pour deux enfants.

Décide qu'en cas de suspension de l'agrément, l'assistant maternel est suspendu de ses fonctions par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés. Pour cette période, l'assistant maternel peut prétendre au versement d'une indemnité calculée conformément aux articles L. 423-8 al 1^{er}

et D. 423-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles et ceci jusqu'à la prise d'effet de sa réintégration dans la limite des quatre mois réglementaires.

Pour la période de suspension, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés n'est redevable ni des indemnités d'entretien et de nourriture ni des pertes subies ou gains manqués susceptibles de résulter de la suspension de l'agrément.

Décide que le taux horaire par enfant accueilli et par heure d'accueil est fixé à 0,414 fois le montant du S.M.I.C. horaire, selon le taux horaire en vigueur.

La rémunération journalière est majorée de 10 % du S.M.I.C. horaire (selon le taux horaire en vigueur) par 2 ans d'ancienneté, dans la limite de 16 ans, pour l'assistant maternel agréé pour 2 enfants.

La rémunération journalière est majorée de 15 % du S.M.I.C. horaire (selon le taux horaire en vigueur) par 2 ans d'ancienneté, dans la limite de 16 ans, pour l'assistant maternel agréé pour 3 enfants.

Décide que les heures travaillées au-delà de 45 heures hebdomadaires donnent lieu à une majoration.

La limite de 45 heures hebdomadaires s'apprécie sur l'amplitude journalière d'accueil du premier enfant arrivé au dernier enfant parti au cours de la semaine.

Au-delà de 9 heures de garde par jour, les assistants maternels percevront une rémunération pour chaque heure supplémentaire fixée à 10 % du taux horaire précédemment défini.

Décide que dans les cas où des contraintes réelles, dues aux soins particuliers ou à l'éducation spéciale entraînés par l'état de santé de l'enfant, pèsent sur eux, une majoration pour sujétions exceptionnelles est attribuée à l'assistant maternel.

Cette majoration est fixée 20 % du montant du S.M.I.C. horaire (selon le taux horaire en vigueur) par enfant accueilli et par heure d'accueil.

Décide que le montant des indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant est fixé à 85 % du SMIC horaire (selon le taux horaire en vigueur) par enfant et par jour d'accueil.

Les frais couverts par les indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant sont les suivants :

- les matériels et les produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, ou les frais engagés par l'assistant maternel à ce titre,
- la part afférente aux frais généraux du logement de l'assistant maternel.

Ne sont pas comprises dans ces frais : les couches fournies par le Service d'accueil familial, la nourriture (décision suivante).

Décide qu'une indemnité de nourriture dont le montant est fixé à 60 % du S.M.I.C. horaire (selon le taux horaire en vigueur) par enfant et par jour d'accueil est versée à l'assistant maternel au titre des repas qu'il fournit.

Décide qu'en cas d'absence d'un enfant attribué contractuellement à l'assistant maternel, ce dernier bénéficie du maintien de sa rémunération sans indemnités de nourriture et d'entretien.

Cependant, en cas d'absence imprévue d'un enfant, ce dernier bénéficie des indemnités de nourriture et d'entretien pour une durée de cinq jours.

Si l'enfant ne peut être accueilli du seul fait de l'assistant maternel, les indemnités de nourriture et d'entretien ne seront pas versées.

Décide qu'en contrepartie de son engagement à recevoir tout enfant adressé par le Service d'accueil familial y compris pour des remplacements, il est versé à l'assistant maternel une indemnité de 30 % du traitement brut prévu par enfant et par jour tant qu'il ne lui est pas confié le nombre maximum d'enfant prévu par l'agrément.

Dit que l'assistant maternel est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires tels que définis par la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée.

Décide que l'article portant droits et obligations du contrat de travail de l'assistant maternel est complété selon les modalités définies ci-après :

« L'assistant maternel déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur général de la Ville ainsi que de annexes, et du règlement intérieur du Service d'accueil familial, dont un exemplaire lui a été remis, et s'engage à s'y conformer sans restriction, sans préjudice de son droit de retrait.

Dit que la délibération du 22 mars 2007 portant rémunération des assistants maternels est abrogée.

Dit que ces dispositions sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2017.

Dit que les crédits correspondants à ces décisions sont ouverts au budget de l'exercice en cours.

FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS

33. Modification du règlement de la commission "Coup de pouce"

Approuve le nouveau règlement d'attribution des subventions,

Abroge tout ancien document relatif à l'opération coup de pouce qui pourrait exister,

Unanimité

34. Attribution de subventions relatives aux opérations "Coup de pouce" et "Bourse aux permis"

Approuve l'attribution de subventions pour un montant de 4 650 euros pour les projets figurant ci-après :

<i>Inès TOUCHARD (reçue en entretien) : Visite de personnes isolées dans le cadre de l'association « Les petits frères des pauvres ». Bourse au permis</i>	1 000 €
<i>Inès TONDJI NYA (reçue en entretien) : Création et développement d'atelier de pâtisserie Titre : Cook'in Saint Maur</i>	1 000 €
<i>Guillaume DANJOU (reçu en entretien) : Aide aux frais liés à son internat en lycée agricole et à ses déplacements (Coulommiers et Sens) Titre : Un agri-étudiant</i>	1 000 €
<i>Yanis GAUDIN (non reçu en entretien car il participait aux championnats d'Europe) Aide aux déplacements liés aux différentes compétitions de badminton. Titre : Haut niveau (discipline sportive : badminton)</i>	1 000 €
<i>Hélène ARTIGOU (non reçue en entretien car elle était en stage à Londres) stage scolaire à réaliser à Singapour Titre : échange universitaire à Singapour</i>	650 €

Dit que ces subventions seront imputées au chapitre 924/422/6574 – Sport et jeunesse – Point structure R.E.L.A.I. Jeunesse - Subventions au budget de l'exercice 2016.

Majorité

44 Pour

4 Abstentions (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES, M. Roméo DE AMORIM)

ENSEIGNEMENT

35. Approbation de la convention de partenariat pour l'organisation de l'étude surveillée dans les écoles de Saint-Maur-des-Fossés

Approuve le projet de convention de partenariat sur l'organisation de l'étude surveillée dans les écoles de Saint-Maur-des-Fossés à intervenir avec Étudions, filiale opérationnelle de l'I.F.A.C.

Autorise Le Maire, ou à défaut le Maire-Adjoint, à signer ladite convention au nom de la ville de Saint-Maur-des-Fossés et à procéder au paiement qu'elle prévoit.

Majorité

46 Pour

3 Abstentions (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES)

PETITE ENFANCE

36. **Montants de l'allocation municipale petite enfance**

Maintenir le montant de l'allocation municipale petite enfance versée aux familles employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) salarié(e) du particulier employeur à 35 € par mois, soit un montant maximal de 420 € pour l'année 2017 et pour les années suivantes.

Reconduire pour les années suivantes, les montants de l'allocation municipale petite enfance versée aux familles employeurs d'une garde d'enfant à domicile comme suit :

- 45 € par mois, soit 540 € maximum par an, pour les situations de garde simple
- 90 € par mois, soit 1 080 € maximum par an pour les situations de garde partagée

Dit que la dépense sera inscrite au budget de l'exercice 2017 et aux budgets à venir.

Majorité

46 Pour

3 Contre (Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Denis LAURENT, Mme Catherine THEVES)

MARCHES PUBLICS

37. **Protocole d'accord transactionnel avec la Société VISSOUARN dans le cadre des travaux de restructuration des vestiaires de la piscine du Centre sportif Brossolette**

Approuve un protocole d'accord transactionnel entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'entreprise VISSOUARN fixant une somme de 68.000 € TTC pour solde de tout compte, cette somme valant indemnité transactionnelle, forfaitaire, globale et définitive.

Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole et tout acte y afférent.

Inscrit la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours.

Majorité

44 Pour

5 Abstentions (M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER)

38. **Travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité des écoles maternelles et élémentaires de La Pie et Parc Est**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer comme suit :

Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité des groupes scolaires de la Pie et du Parc-Est, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation, ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution.

Unanimité

39. **Avenant n°1 au marché de conception réalisation pour la reconstruction du centre sportif Gilbert Noël sur la ZAC des Facultés à Saint-Maur-Des-Fossés**

Approuve le projet d'avenant n°1 au **marché de conception- réalisation pour la reconstruction du centre sportif Gilbert Noël** sur la ZAC des Facultés à Saint-Maur-Des-Fossés avec la société **KEO FLUIDES** dont le siège social se situe 3 rue Claude Odde à Saint Etienne (42000).

Autorise Monsieur le Maire à le signer au nom de la commune.

Unanimité

40. **Avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Site de l'ancienne abbaye de Saint-Maur**

Approuve le projet d'avenant n°2 au marché de « Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Site de l'ancienne abbaye de Saint-Maur » avec la société A & M PATRIMOINE.

Autorise Monsieur le Maire à le signer au nom de la commune.

Unanimité

COMMUNICATIONS

41. **Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Donne acte de la communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Unanimité

42. **Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Donne acte de la communication des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Unanimité

La séance est levée à 23 H 15.

Service instructeur Service des Finances Direction des finances, du numérique et développement économique	Commission Finances et projet de ville en date du ,
--	---

Rapporteur : **Carole DRAI**

NOTICE EXPLICATIVE

OBJET : Décision modificative n°5 au budget de l'exercice 2016. Budget principal

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, dispose du transfert obligatoire de plusieurs compétences vers la Métropole du Grand Paris, ou au profit de l'Etablissement public territorial (EPT) de rattachement. Ces compétences concernent la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'eau, l'assainissement, le plan-climat-air-énergie, la politique de la ville et le plan local d'urbanisme.

Notre Etablissement Public Territorial n'ayant pas été en capacité d'assurer la gestion directe de ces compétences, une convention de gestion a été adoptée par le conseil de territoire, puis par le conseil municipal, le 15 mars 2016. Celle-ci a maintenu l'exécution des compétences dans le périmètre communal.

Il n'en demeure pas moins que l'exécution de ces compétences doit être retracée budgétairement et comptablement pour une transmission des résultats à l'EPT, ainsi qu'en disposent les articles 4-2 et 4-3 de la dite-convention. Le résultat concernant l'eau sera transmis par l'EPT au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

Cette décision modificative permet de retracer ces mouvements soit 18 860 703,24 € en dépenses et en recettes.

Elle intervient uniquement sur la section de fonctionnement car la décision modificative n°2 avait fait l'objet des transferts sur la section d'investissement.

Elle se décompose de la manière suivante :

- assainissement : 6 181 770,10 €
- eaux : 4 698 933,14 €
- ordures ménagères : 7 980 000,00 €

Elle a pour objet de transférer les dépenses engagées par la ville et les recettes encaissées en lieu et place de l'Etablissement Public Territorial.

Pour le service de l'eau, elle se répartit de la manière suivante :

- en recettes de fonctionnement : 855 000 € de frais de personnel et 3 843 933,14 € de remboursement des dépenses à caractère général y compris le remboursement des intérêts des emprunts.
- en dépenses de fonctionnement : 4 698 933,14 € correspondent au remboursement de la facturation du 1^{er} semestre de l'eau.

Pour le service de l'assainissement, elle se répartit de la manière suivante :

- en recettes de fonctionnement : 600 000 € pour le remboursement des frais de personnel et 5 581 770,10 € pour le remboursement des dépenses à caractère général y compris les intérêts des emprunts.
- en dépenses de fonctionnement : 6 181 770,10 € correspondent au remboursement des redevances d'assainissement qui sont incluses dans la facturation de l'eau.

Pour le service des ordures ménagères, elle se répartit de la manière suivante :

- en recettes de fonctionnement : 2 730 000 € correspondent aux frais de personnel et 5 250 000 € aux charges à caractère général (traitement des déchets ménagers, recyclage des emballages, entretien des véhicules et du matériel, carburant, assurances, vêtements de travail...).
- en dépenses de fonctionnement : 7 980 000 € correspondent au remboursement de la TEOM.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer comme suit :

Approuve la décision modificative n°5 au budget de l'exercice 2016.

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINT MAUR DES FOSSES

NUMERO SIRET : 21940068600016

POSTE COMPTABLE DE SAINT MAUR DES FOSSES

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 5

VOTE PAR FONCTION

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2016

SOMMAIRE

	I - Informations générales		
p.5	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.6	B - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats et restes à réaliser		
p.11	C - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
p.12	A1.1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.14	A1.2 - Vue d'ensemble - Fonctions		
p.18	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.19	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.20	B1 - Balance générale du budget - Fonctionnement		
p.22	B2 - Balance générale du budget - Investissement		
	III - Vote du budget		
p.24	A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble		
p.26	A0 à A9 - Section de fonctionnement - Chapitres fonctionnels - Détail articles		
p.36	A10 - Section de fonctionnement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles		
p.44	B - Section d'investissement - Vue d'ensemble		
p.46	B0 à B9 - Section d'investissement - Chapitres fonctionnels - Détail articles		
p.56	B10 - Section d'investissement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.68	A1 - Présentation croisée par nature	X	
p.123	A2.1 à A2.7 - Etat de la dette assainissement	X	
p.142	A2.1 à A2.7 - Etat de la dette eaux	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.161	A4 - Etat des provisions	X	

SOMMAIRE

	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A5 - Etalement des provisions		
p.162	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.164	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1- Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (1)		
	A7.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (1)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (2)		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.168	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.180	D2- Arrêté et signatures	X	

(1) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L. 2313-1 du CGCT).

(2) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE : 94068

DM 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	75 051
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	476
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Métropole du Grand Paris et Territoire Paris Est Marne et Bois	

Potentiel fiscal et financier		Valeur par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
86 909 823	99 855 821	1 322	1 455,28

Informations financières - ratios (2)		Valeurs (ville)	Valeurs (intégration assainissement et eaux)	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 878	2 336	1 712
2	Produit des impositions directes/population	951	951	862
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 005	2 428	1 804
4	Dépenses d'équipement brut/population	397	425	320
5	Encours de dette/population	2 821	3 139	2 107
6	DGF/population	114	114	375
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,02%	40,71%	47,34%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,30%	107,48%	105,59%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19,82%	17,51%	17,73%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	140,69%	129,29%	116,79%

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisés ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313.2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Strate commune de 50 000 à 100 000 habitants n'appartenant à aucun groupement fiscalisé (compte des communes 2014).

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

	RESULTAT DE L'EXERCICE		
	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde (A)
TOTAL DU BUDGET	171 514 121.79	180 549 085.71	9 034 963.92
Fonctionnement	146 064 619.77	151 878 823.44	5 814 203.67
Investissement	23 367 870.83	28 381 643.75	5 013 772.92
002 Résultat reporté N-2		288 618.52	288 618.52
001 Solde d'inv. N-2	2 081 631.19		-2 081 631.19

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap/Art.	LIBELLES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	147 730 101.52	146 064 619.77	
920	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	22 654 469.00	22 607 274.40	
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	5 692 980.00	5 657 363.09	
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	17 507 835.00	17 354 107.80	
923	CULTURE	9 305 545.00	9 303 511.17	
924	SPORT ET JEUNESSE	13 001 880.00	13 002 062.56	
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	2 457 300.00	2 251 010.72	
926	FAMILLE	9 179 600.00	9 178 968.56	
927	LOGEMENT	248 400.00	238 957.11	
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	21 630 845.00	21 618 483.36	
929	ACTION ECONOMIQUE	1 078 950.00	1 078 468.06	
931	OPÉRATION FINANCIÈRES	14 050 000.00	14 049 541.93	
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	20 093 659.00	20 092 775.87	
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 113 280.00	9 632 095.14	
939	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 715 358.52		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	35 207 436.68	25 449 502.02	3 206 946.61
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 081 631.19	2 081 631.19	
900	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	1 888 087.72	1 514 727.94	267 950.39
901	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 564 117.01	1 068 120.65	472 766.62
902	ENSEIGNEMENT - FORMATION	1 643 009.15	1 247 596.63	224 889.39
903	CULTURE	551 357.77	349 632.67	200 221.35
904	SPORT ET JEUNESSE	1 574 971.03	1 077 120.03	460 969.41
905	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE			
906	FAMILLE	850 841.81	686 489.75	162 942.00
907	LOGEMENT	3 500 000.00	350 000.00	
908	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	8 051 746.60	6 208 671.08	1 416 111.84
909	ACTION ECONOMIQUE	1 674.40		1 095.61
911	DETTES ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIERES	10 300 000.00	8 794 558.86	
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 200 000.00	2 070 953.22	
918	DEPENSES IMPREVUES			
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = A+B Excédent si positif Déficit si négatif
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
3 206 946.61		-3 206 946.61	5 828 017.31
			5 814 203.67
3 206 946.61		-3 206 946.61	1 806 826.31

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art.	LIBELLES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	147 730 101.52	152 167 441.96	
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	288 618.52	288 618.52	
920	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	3 471 590.00	3 682 381.31	
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	19 400.00	22 560.68	
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 588 690.00	3 881 905.43	
923	CULTURE	1 294 670.00	1 236 789.43	
924	SPORT ET JEUNESSE	3 325 780.00	2 874 829.81	
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	351 042.00	134 184.70	
926	FAMILLE	5 960 800.00	4 066 335.42	
927	LOGEMENT	16 000.00	1 644 031.72	
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	14 874 588.00	20 578 519.99	
929	ACTION ECONOMIQUE	87 860.00	84 424.05	
931	OPÉRATION FINANCIÈRES		259.00	
932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES	22 030 879.00	21 979 144.61	
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	88 220 184.00	89 622 504.07	
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 200 000.00	2 070 953.22	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	35 207 436.68	28 381 643.75	
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			
900	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	10 000.00	17 583.00	
901	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES			
902	ENSEIGNEMENT - FORMATION		12 597.00	
903	CULTURE	18 750.00	2 380.00	
904	SPORT ET JEUNESSE		12 177.00	
906	FAMILLE	534 126.78	1 200.00	
908	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT		56 425.00	
911	DETTES ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIERES	8 500 000.00	8 500 000.00	
912	DOTATIONS,SUBVENTIONS,PARTICIPATIONS NON AFFECTEES	9 564 921.38	9 654 762.38	
913	TAXES NON AFFECTEES	350 000.00	492 424.23	
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 113 280.00	9 632 095.14	
919	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 715 358.52		
95	PRODUITS DES CESSIONS D IMMOBILISATION	5 401 000.00		

VILLE DE SAINT MAUR - BUDGET PRINCIPAL VILLE - Exercice : 2016

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	C

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par fonction :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1),
- sans les programmes d'équipement (2),
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- sans vote formel sur chacun des chapitres (3).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III – Les provisions sont semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) (4).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - SECTIONS	A1.1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	18 860 703.24	18 860 703.24
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		18 860 703.24	18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - SECTIONS	A1.1

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		18 860 703.24	18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONS	A1.2

SECTION	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
INVESTISSEMENT			
DEPENSES (a)	199 097 726.23		
90 EQUIPEMENT	27 634 680.36		
91 OPERATION NON VENTILEES	169 372 246.73		
915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS	2 090 799.14		
918 Dépenses imprévues			
RECETTES (c)	195 890 779.62		
90 EQUIPEMENT	3 051 686.00		
91 OPERATION NON VENTILEES	163 529 410.03		
915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS	2 090 799.14		
919 Virement de la section de fonct.	10 812 044.45		
95 Produits des cessions d'immob.	16 406 840.00		
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (b)	247 985 451.33	18 860 703.24	18 860 703.24
92 OPERATIONS VENTILEES	124 783 669.69	11 575 068.24	11 575 068.24
93 SERVICES COMMUNS (931 à 935)	112 389 737.19	7 285 635.00	7 285 635.00
936 Frais de fonc. des groupes d'élus			
938 Dépenses imprévues			
939 Virement à la section d'invest.	10 812 044.45		
RECETTES (d)	239 747 453.10	18 860 703.24	18 860 703.24
92 OPERATIONS VENTILEES	50 730 671.53	18 860 703.24	18 860 703.24
93 SERVICES COMMUNS	189 016 781.57		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONS	A1.2

SECTION	Non ventilé	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES (a)						
90 EQUIPEMENT 91 OPERATION NON VENTILEES 915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS 918 Dépenses imprévues						
RECETTES (c)						
90 EQUIPEMENT 91 OPERATION NON VENTILEES 915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS 919 Virement de la section de fonct. 95 Produits des cessions d'immob.						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES (b)	7 285 635.00					
92 OPERATIONS VENTILEES 93 SERVICES COMMUNS (931 à 935) 936 Frais de fonc. des groupes d'élus 938 Dépenses imprévues 939 Virement à la section d'invest.	7 285 635.00					
RECETTES (d)						
92 OPERATIONS VENTILEES 93 SERVICES COMMUNS						

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONS	A1.2

SECTION	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL GENERAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES (a)						
90 EQUIPEMENT 91 OPERATION NON VENTILEES 915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS 918 Dépenses imprévues						
RECETTES (c)						
90 EQUIPEMENT 91 OPERATION NON VENTILEES 915/916/917 OPERATIONS P/C DE TIERS 919 Virement de la section de fonct. 95 Produits des cessions d'immob.						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES (b)				11 575 068.24		18 860 703.24
92 OPERATIONS VENTILEES 93 SERVICES COMMUNS (931 à 935) 936 Frais de fonc. des groupes d'élus 938 Dépenses imprévues 939 Virement à la section d'invest.				11 575 068.24		11 575 068.24 7 285 635.00
RECETTES (d)				18 860 703.24		18 860 703.24
92 OPERATIONS VENTILEES 93 SERVICES COMMUNS				18 860 703.24		18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONS	A1.2

SECTION	DEFICIT	EXCEDENT
INVESTISSEMENT (c-a)		
FONCTIONNEMENT (d-b)		
TOTAL		

SECTION	DEFICIT OU SOLDE D'EXECUTION	EXCEDENT OU SOLDE D'EXECUTION
INVESTISSEMENT : RESULTAT REPORTE RESTES A REALISER		
1068 AFFECTATIO EN RESERVES		
FONCTIONNEMENT : RESULTAT REPORTE RESTES A REALISER		
TOTAL		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2	
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES (ET MIXTES)			
CHAPITRES		CHAPITRES	
920 à 929 Charges ventilées	11 575 068.24	920 à 929 Produits ventilés	18 860 703.24
931 Charges financières	-694 365.00	931 Produits financiers	
932 Dotations et participations non affectées		932 Dotations et participations non affectées	
933 Impôts et taxes non affectées	7 980 000.00	933 Impôts et taxes non affectées	
936 Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
938 Dépenses imprévues			
TOTAL	18 860 703.24	TOTAL	18 860 703.24
OPERATIONS D'ORDRE			
934 Transferts entre sections		934 Transferts entre sections	
935 Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect		935 Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect	
939 Virement à la section d'investissment			
TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE			
DEPENSES	18 860 703.24	RECETTES	18 860 703.24
RESULTATS ANTERIEURS			
002 Résultat de fonctionnement reporté		002 Résultat de fonctionnement reporté	
Restes à réaliser		Restes à réaliser	
TOTAL		TOTAL	
TOTAL DE LA SECTION			
DEPENSES	18 860 703.24	RECETTES	18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES DE L'EXERCICE	RECETTES DE L'EXERCICE
------------------------	------------------------

OPERATIONS REELLES			
CHAPITRES		CHAPITRES	
900 à 909 Dépenses ventilées 911 Dettes et autres op. financières 912 Dotations, subv. part. non affectées 913 Taxes non affectées 915 Op. invest. établis. enseigt régio. 916 Op. invest. voirie communale 917 Opérations sous mandat 918 Dépenses imprévues		900 à 909 Recettes ventilés 911 Dettes et autres op. financières 912 Dotations, subv. part. non affectées 913 Taxes non affectées 915 Op. invest. établis. enseigt régio. 916 Op. invest. voirie communale 917 Opérations sous mandat 95 Produits des cessions d'immob.	
TOTAL		TOTAL	

OPERATIONS D'ORDRE			
CHAPITRES		CHAPITRES	
910 Opérations patrimoniales 914 Transferts entre sections		910 Opérations patrimoniales 914 Transferts entre sections 919 Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL		TOTAL	

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE			
DEPENSES		RECETTES	

RESULTATS ANTERIEURS			
CHAPITRES		CHAPITRES	
001 Solde exécution inv. reporté Reste à réaliser		1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 001 Solde exécution inv. reporté Reste à réaliser	
TOTAL		TOTAL	

TOTAL DE LA SECTION			
DEPENSES		RECETTES	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	PAS DE CHAPITRE			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 384 318.24		11 384 318.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 640.00		3 640.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 980 000.00		7 980 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-200 960.00		-200 960.00
66	CHARGES FINANCIERES	-121 030.00		-121 030.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 220.00		226 220.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	-372 375.00		-372 375.00
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	-39 110.00		-39 110.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	18 860 703.24		18 860 703.24
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	18 860 703.24		18 860 703.24
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	18 860 703.24		18 860 703.24
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				18 860 703.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
19	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
45x-1	Total des opérations pour compte de tiers			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
Dépenses d'investissement - Total				
				+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES DE L'EXERCICE		247 985 451.33	18 860 703.24	18 860 703.24
920	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	26 064 988.70		
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	5 755 808.00		
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	18 286 859.00		
923	CULTURE	9 640 672.23		
924	SPORT ET JEUNESSE	14 704 300.00		
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	2 275 031.00		
926	FAMILLE	9 804 044.00		
927	LOGEMENT	241 930.00		
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	36 846 799.76	11 575 068.24	11 575 068.24
929	ACTION ECONOMIQUE	1 163 237.00		
931	OPÉRATION FINANCIÈRES	14 458 173.33	-694 365.00	-694 365.00
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	17 232 861.00	7 980 000.00	7 980 000.00
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 917 269.89		
935	OPERATIONS D'ORDRE A L' INT. SECTION FONCT.	37 781 432.97		
939	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 812 044.45		

RESTE A REALISER (DEPENSES)	
RESUTAT REPORTE	
CUMUL	18 860 703.24

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES DE L'EXERCICE		239 747 453.10	18 860 703.24	18 860 703.24
920	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	3 810 331.00		
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	24 000.00		
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 850 380.00		
923	CULTURE	1 311 800.00		
924	SPORT ET JEUNESSE	2 513 815.00		
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	39 000.00		
926	FAMILLE	5 983 500.00		
927	LOGEMENT	12 000.00		
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	32 103 845.53	18 860 703.24	18 860 703.24
929	ACTION ECONOMIQUE	82 000.00		
931	OPÉRATION FINANCIÈRES	4 003 509.14		
932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES	10 800 623.00		
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	97 878 408.23		
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 552 808.23		
935	OPERATIONS D'ORDRE A L' INT. SECTION FONCT.	37 781 432.97		

RESTE A REALISER (RECETTES)	
RESUTAT REPORTE	
CUMUL	18 860 703.24

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A0

DETAIL DU CHAPITRE 920 : SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	26 064 988.70		
920-20	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	21 067 432.70		
920-21	ASSEMBLEE LOCALE	429 032.00		
920-22	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	1 271 748.00		
920-23	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	1 424 287.00		
920-24	FETES ET CEREMONIES	1 437 559.00		
920-25	AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	76 040.00		
920-26	CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	269 830.00		
920-3	JUSTICE			
920-4	COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EURO. ET INTER			
920-41	SUBVENTION GLOBALE	50 000.00		
920-48	AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	39 060.00		
	RECETTES	3 810 331.00		
920-20	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	3 159 831.00		
920-22	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	22 000.00		
920-23	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	229 000.00		
920-24	FETES ET CEREMONIES	6 000.00		
920-26	CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	360 500.00		
920-3	JUSTICE	8 000.00		
920-4	COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EURO. ET INTER			
920-41	SUBVENTION GLOBALE	25 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A1

DETAIL DU CHAPITRE 921 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	5 755 808.00		
921-10	SERVICES COMMUNS	42 890.00		
921-11	POLICE NATIONALE	4 400.00		
921-12	POLICE MUNICIPALE	3 687 301.00		
921-13	POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	1 404 835.00		
921-2	HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	616 382.00		
	RECETTES	24 000.00		
921-12	POLICE MUNICIPALE	23 000.00		
921-13	POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS			
921-2	HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	1 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A2

DETAIL DU CHAPITRE 922 : ENSEIGNEMENT - FORMATION

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	18 286 859.00		
922-0	SERVICES COMMUNS	1 753 221.00		
922-11	ECOLES MATERNELLES	4 513 829.00		
922-12	ECOLES PRIMAIRES	3 997 518.00		
922-13	CLASSES REGROUPEES	1 588 418.00		
922-51	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	2 818 040.00		
922-52	TRANSPORTS SCOLAIRES	494 339.00		
922-53	SPORT SCOLAIRE	396 545.00		
922-54	MEDECINE SCOLAIRE	3 000.00		
922-55	CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES	2 721 949.00		
	RECETTES	4 850 380.00		
922-0	SERVICES COMMUNS	458 650.00		
922-11	ECOLES MATERNELLES	52 500.00		
922-12	ECOLES PRIMAIRES	82 000.00		
922-13	CLASSES REGROUPEES			
922-51	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	3 609 300.00		
922-52	TRANSPORTS SCOLAIRES			
922-55	CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES	647 930.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A3

DETAIL DU CHAPITRE 923 : CULTURE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	9 640 672.23		
923-0	SERVICES COMMUNS	1 682 173.00		
923-11	EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	3 984 961.00		
923-12	ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	49 940.00		
923-13	THEATRES	712 719.00		
923-14	CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	256 970.23		
923-21	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	2 040 174.00		
923-22	MUSEES	690 925.00		
923-23	ARCHIVES	201 060.00		
923-24	ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	21 750.00		
	RECETTES	1 311 800.00		
923-0	SERVICES COMMUNS	580 000.00		
923-11	EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	623 100.00		
923-12	ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	4 000.00		
923-13	THEATRES	40 700.00		
923-14	CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	5 000.00		
923-21	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	50 000.00		
923-22	MUSEES	8 000.00		
923-23	ARCHIVES	1 000.00		
923-24	ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A4

DETAIL DU CHAPITRE 924 : SPORTS ET JEUNESSE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	14 704 300.00		
924-0	SERVICES COMMUNS	1 825 673.00		
924-11	SALLES DE SPORT, GYMNASES	316 245.00		
924-12	STADES	2 122 990.00		
924-13	PISCINES	3 842 513.00		
924-14	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	1 836 735.00		
924-21	CENTRES DE LOISIRS	4 298 334.00		
924-22	AUTRES ACTIVITE POUR LES JEUNES	442 770.00		
924-23	COLONIES DE VACANCES	19 040.00		
	RECETTES	2 513 815.00		
924-0	SERVICES COMMUNS	1 500.00		
924-11	SALLES DE SPORT, GYMNASES	76 600.00		
924-12	STADES	161 500.00		
924-13	PISCINES	26 495.00		
924-14	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	616 645.00		
924-15	MANIFESTATIONS SPORTIVES	9 000.00		
924-21	CENTRES DE LOISIRS	1 458 575.00		
924-22	AUTRES ACTIVITE POUR LES JEUNES	156 000.00		
924-23	COLONIES DE VACANCES	7 500.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A5

DETAIL DU CHAPITRE 925 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	2 275 031.00		
925-10	SERVICES COMMUNS			
925-11	DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	219 970.00		
925-20	SERVICES COMMUNS	2 055 061.00		
	RECETTES	39 000.00		
925-10	SERVICES COMMUNS			
925-20	SERVICES COMMUNS	39 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A6

DETAIL DU CHAPITRE 926 : FAMILLE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	9 804 044.00		
926-0	SERVICES COMMUNS	64 640.00		
926-1	SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	420 190.00		
926-3	AIDES A LA FAMILLE	122 330.00		
926-4	CRECHES ET GARDERIES	9 196 884.00		
	RECETTES	5 983 500.00		
926-1	SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	577 500.00		
926-3	AIDES A LA FAMILLE			
926-4	CRECHES ET GARDERIES	5 406 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A7

DETAIL DU CHAPITRE 927 : LOGEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	241 930.00		
927-0 927-2	SERVICES COMMUNS AIDE AU SECTEUR LOCATIF	241 930.00		
	RECETTES	12 000.00		
927-0 927-2	SERVICES COMMUNS AIDE AU SECTEUR LOCATIF	1 000.00 11 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A8

DETAIL DU CHAPITRE 928 : AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	36 846 799.76	11 575 068.24	11 575 068.24
928-10	SERVICES COMMUNS	850 343.00		
928-11	EAU ET ASSAINISSEMENT	16 358 243.76	11 575 068.24	11 575 068.24
928-12	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	8 013 823.00		
928-13	PROPRETE URBAINE	3 136 009.00		
928-14	ECLAIRAGE PUBLIC	1 738 298.00		
928-16	AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS			
928-20	SERVICES COMMUNS			
928-21	EQUIPEMENT DE VOIRIE	1 531 490.00		
928-22	VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	1 553 640.00		
928-23	ESPACES VERTS URBAINS	2 863 973.00		
928-24	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	320 040.00		
928-30	SERVICES COMMUNS	480 940.00		
	RECETTES	32 103 845.53	18 860 703.24	18 860 703.24
928-10	SERVICES COMMUNS	2 000.00		
928-11	EAU ET ASSAINISSEMENT	16 906 232.53	10 880 703.24	10 880 703.24
928-12	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	13 773 513.00	7 980 000.00	7 980 000.00
928-13	PROPRETE URBAINE	25 000.00		
928-14	ECLAIRAGE PUBLIC	10 000.00		
928-16	AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	70 000.00		
928-21	EQUIPEMENT DE VOIRIE			
928-22	VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	1 274 100.00		
928-23	ESPACES VERTS URBAINS	41 000.00		
928-24	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN			
928-30	SERVICES COMMUNS	2 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	A9

DETAIL DU CHAPITRE 929 : ACTION ECONOMIQUE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	1 163 237.00		
929-0	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	421 602.00		
929-1	FOIRES ET MARCHES	739 460.00		
929-5	AIDES AU TOURISME	2 175.00		
	RECETTES	82 000.00		
929-0	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	2 000.00		
929-1	FOIRES ET MARCHES	80 000.00		
929-5	AIDES AU TOURISME			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10

93 - SERVICES COMMUNS NON VENTILES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES DE L'EXERCICE		123 201 781.64	7 285 635.00	7 285 635.00
931	OPÉRATION FINANCIÈRES	14 458 173.33	-694 365.00	-694 365.00
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	17 232 861.00	7 980 000.00	7 980 000.00
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 917 269.89		
935	OPERATIONS D'ORDRE A L' INT. SECTION FONCT.	37 781 432.97		
939	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 812 044.45		
RECETTES DE L'EXERCICE		189 016 781.57		
931	OPÉRATION FINANCIÈRES	4 003 509.14		
932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES	10 800 623.00		
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	97 878 408.23		
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 552 808.23		
935	OPERATIONS D'ORDRE A L' INT. SECTION FONCT.	37 781 432.97		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-1

CHAPITRE 931 : OPÉRATION FINANCIÈRES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	14 458 173.33	-694 365.00	-694 365.00
6042	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.			
6226	HONORAIRES			
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	354 379.69	-200 960.00	-200 960.00
6542	CREANCES ETEINTES	77 515.00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	13 041 900.00	-1 030.00	-1 030.00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	372 000.00	-120 000.00	-120 000.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	30 000.00		
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES			
6688	AUTRES			
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION			
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 000.00		
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6817	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	572 378.64	-372 375.00	-372 375.00
701249	REVERS. REDEVANCE PR POLLUT. D'ORIGINE DOMESTIQUE			
	RECETTES DE L'EXERCICE	4 003 509.14		
7621	PROD. DES AUTR. IMMO FINANC. - ENCAISSEES A ECHEA			
76238	PAR D'AUTRES TIERS	695 464.93		
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS			
76811	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	3 308 044.21		
7688	AUTRES			
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			
7817	REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS			

Détail du calcul des ICNE

Pour information	66112	7622
Montant des ICNE de l'exercice	422 000.00	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	368 000.00	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	54 000.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-2

CHAPITRE 932 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	RECETTES DE L'EXERCICE	10 800 623.00		
7411	DOTATION FORFAITAIRE	8 544 989.00		
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	822 949.00		
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	8 500.00		
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	224 185.00		
748311	COMPENS. DES PERTES DE BASES D'IMP. A LA CET			
74833	ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE E	250 000.00		
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	50 000.00		
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	900 000.00		
76811	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-3

CHAPITRE 933 : IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	17 232 861.00	7 980 000.00	7 980 000.00
739115 739116 7391173 739118 73923 73925 73928	PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ART. 55 LOI SRU REVERSEMENT SUR FNGIR DEGREV. AU TITRE DU PLAF DE LA TP ET CET SUR VAL AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE REVERSEMENTS SUR FNGIR FONDS DE PEREQUAT. DES RESSOURCES COMM. ET INTERC AUTRES	950 000.00 14 699 852.00 1 583 009.00	 7 980 000.00	 7 980 000.00
	RECETTES DE L'EXERCICE	97 878 408.23		
7311 73111 73112 73113 73114 7318 7321 7351 7363 7368 73681 7381 7388 73945	CONTRIBUTIONS DIRECTES TAXES FONCIERES ET D'HABITATION COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES ATTRIBUTION DE COMPENSATION TAXE SUR L'ELECTRICITE IMPOT SUR LES SPECTACLES TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE AUTRES TAXES DIVERSES REVERS. SUR TAXES SUR LES EAUX PLUVIALES	71 332 603.00 18 015 835.23 1 300 000.00 100 000.00 6 200 000.00 929 970.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-4

CHAPITRE 934 : TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	42 917 269.89		
6681	INDEMNITES POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT	34 942 808.23		
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
676	DIFFERENCES SUR REALISAT. TRANSFEREES EN INVEST.			
6811	DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	7 862 981.66		
6812	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR			
6862	DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTI	111 480.00		
	RECETTES DE L'EXERCICE	38 552 808.23		
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 200 000.00		
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVE)			
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULT	410 000.00		
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	34 942 808.23		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-5

CHAPITRE 935 : OPERATIONS D'ORDRE A L' INT. SECTION FONCT.

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	37 781 432.97		
6682	INDEMNITES DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE	37 781 432.97		
	RECETTES DE L'EXERCICE	37 781 432.97		
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	37 781 432.97		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	A10-9

CHAPITRE 939 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	10 812 044.45		
023	A SAISIR VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 812 044.45		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES DE L'EXERCICE		199 097 726.23		
900	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	2 578 268.53		
901	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 000 521.62		
902	ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 586 154.39		
903	CULTURE	768 983.35		
904	SPORT ET JEUNESSE	5 442 470.02		
905	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	215.00		
906	FAMILLE	407 300.00		
907	LOGEMENT	1 000 000.00		
908	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	11 843 421.84		
909	ACTION ECONOMIQUE	7 345.61		
910	OPERATIONS PATRIMONIALES	109 642 140.14		
911	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	20 550 000.00		
912	DOTATIONS,SUBVENTIONS,PARTICIPATIONS NON AFFECT	627 298.36		
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 552 808.23		
917	OPERATIONS SOUS MANDAT	2 090 799.14		
918	DEPENSES IMPREVUES			
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE			

RESTE A REALISER (DEPENSES)	
RESUTAT REPORTE	
CUMUL	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES DE L'EXERCICE		195 890 779.62		
900	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	10 000.00		
901	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	40 587.00		
902	ENSEIGNEMENT - FORMATION	323 599.00		
903	CULTURE	38 155.00		
904	SPORT ET JEUNESSE	5 470.00		
906	FAMILLE	533 875.00		
908	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	2 100 000.00		
910	OPERATIONS PATRIMONIALES	109 642 140.14		
911	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	8 500 000.00		
912	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS NON AFFECT	2 120 000.00		
913	TAXES NON AFFECTEES	350 000.00		
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 917 269.89		
917	OPERATIONS SOUS MANDAT	2 090 799.14		
919	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	10 812 044.45		
95	PRODUITS DES CESSIONS D IMMOBILISATION	16 406 840.00		

RESTE A REALISER (RECETTES)	
RESUTAT REPORTE	
AFFECTATION EN RESERVES (1068)	
CUMUL	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B0

DETAIL DU CHAPITRE 900 : SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	2 578 268.53		
900-20	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	2 220 992.61		
900-21	ASSEMBLEE LOCALE			
900-22	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT			
900-23	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	7 800.00		
900-24	FETES ET CEREMONIES	29 398.72		
900-26	CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	250 077.20		
900-3	JUSTICE	70 000.00		
	RECETTES	10 000.00		
900-20	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	10 000.00		
900-23	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE			
900-26	CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B1

DETAIL DU CHAPITRE 901 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	2 000 521.62		
901-10	SERVICES COMMUNS	1 461 696.54		
901-12	POLICE MUNICIPALE	450 243.56		
901-13	POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	88 581.52		
	RECETTES	40 587.00		
901-12	POLICE MUNICIPALE			
901-13	POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	40 587.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B2

DETAIL DU CHAPITRE 902 : ENSEIGNEMENT - FORMATION

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	3 586 154.39		
902-0	SERVICES COMMUNS			
902-11	ECOLES MATERNELLES	2 550 418.32		
902-12	ECOLES PRIMAIRES	718 395.07		
902-13	CLASSES REGROUPEES	194 397.20		
902-51	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	61 780.00		
902-55	CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES	61 163.80		
	RECETTES	323 599.00		
902-11	ECOLES MATERNELLES	125 066.00		
902-12	ECOLES PRIMAIRES	160 066.00		
902-13	CLASSES REGROUPEES	38 467.00		
902-51	HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B3

DETAIL DU CHAPITRE 903 : CULTURE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	768 983.35		
903-0	SERVICES COMMUNS	2 085.00		
903-11	EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	85 512.86		
903-12	ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	4 750.00		
903-13	THEATRES	304 655.52		
903-14	CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	250.00		
903-21	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	68 942.04		
903-22	MUSEES	96 142.30		
903-23	ARCHIVES	10 156.90		
903-24	ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	196 488.73		
	RECETTES	38 155.00		
903-11	EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE			
903-13	THEATRES			
903-14	CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES			
903-21	BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES			
903-22	MUSEES	9 000.00		
903-24	ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	29 155.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B4

DETAIL DU CHAPITRE 904 : SPORTS ET JEUNESSE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	5 442 470.02		
904-0	SERVICES COMMUNS			
904-11	SALLES DE SPORT, GYMNASES	4 711 429.63		
904-12	STADES	385 431.32		
904-13	PISCINES	47 209.19		
904-14	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	195 923.78		
904-21	CENTRES DE LOISIRS	96 413.32		
904-22	AUTRES ACTIVITE POUR LES JEUNES	6 062.78		
	RECETTES	5 470.00		
904-11	SALLES DE SPORT, GYMNASES			
904-12	STADES			
904-13	PISCINES			
904-14	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS			
904-21	CENTRES DE LOISIRS	5 470.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B5

DETAIL DU CHAPITRE 905 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	215.00		
905-11 905-23	DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	215.00		
	RECETTES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B6

DETAIL DU CHAPITRE 906 : FAMILLE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	407 300.00		
906-4	CRECHES ET GARDERIES	407 300.00		
	RECETTES	533 875.00		
906-4	CRECHES ET GARDERIES	533 875.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B7

DETAIL DU CHAPITRE 907 : LOGEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	1 000 000.00		
907-0	SERVICES COMMUNS	1 000 000.00		
	RECETTES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B8

DETAIL DU CHAPITRE 908 : AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	11 843 421.84		
908-11	EAU ET ASSAINISSEMENT			
908-12	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	112 120.00		
908-13	PROPRETE URBAINE	28 381.64		
908-14	ECLAIRAGE PUBLIC	546 479.64		
908-16	AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	31 277.82		
908-21	EQUIPEMENT DE VOIRIE	300 089.56		
908-22	VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	7 532 173.77		
908-23	ESPACES VERTS URBAINS	774 648.14		
908-24	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	2 492 790.27		
908-30	SERVICES COMMUNS	25 461.00		
	RECETTES	2 100 000.00		
908-11	EAU ET ASSAINISSEMENT			
908-14	ECLAIRAGE PUBLIC			
908-22	VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES			
908-24	AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	2 100 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES FONCTIONNELS	B9

DETAIL DU CHAPITRE 909 : ACTION ECONOMIQUE

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES	7 345.61		
909-0 909-1 909-5	INTERVENTIONS ECONOMIQUES FOIRES ET MARCHES AIDES AU TOURISME	7 095.61 250.00		
	RECETTES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10

91 et 95 OPERATIONS NON VENTILEES

Chapitres	LIBELLES	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES DE L'EXERCICE		171 463 045.87		
910	OPERATIONS PATRIMONIALES	109 642 140.14		
911	DETTES ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIERES	20 550 000.00		
912	DOTATIONS,SUBVENTIONS,PARTICIPATIONS NON AFFECT	627 298.36		
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	38 552 808.23		
917	OPERATIONS SOUS MANDAT	2 090 799.14		
918	DEPENSES IMPREVUES			
RECETTES DE L'EXERCICE		193 113 898.50		
910	OPERATIONS PATRIMONIALES	109 642 140.14		
911	DETTES ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIERES	8 500 000.00		
912	DOTATIONS,SUBVENTIONS,PARTICIPATIONS NON AFFECT	2 394 804.88		
913	TAXES NON AFFECTEES	350 000.00		
914	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	42 917 269.89		
917	OPERATIONS SOUS MANDAT	2 090 799.14		
919	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	10 812 044.45		
95	PRODUITS DES CESSIONS D IMMOBILISATION	16 406 840.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-0

CHAPITRE 910 : OPERATIONS PATRIMONIALES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	109 642 140.14		
1641 166	EMPRUNTS EN EUROS REFINANCEMENT DE DETTE	54 821 070.07 54 821 070.07		
	RECETTES DE L'EXERCICE	109 642 140.14		
1641 166	EMPRUNTS EN EUROS REFINANCEMENT DE DETTE	54 821 070.07 54 821 070.07		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-1

CHAPITRE 911 : DETTES ET AUTRES OPÉRATIONS FINANCIERES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	20 550 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 335 800.00		
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	9 800 000.00		
16811	AUTRES EMPRUNTS - ORGANISMES D'ASSURANCES			
16818	AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS	414 200.00		
	RECETTES DE L'EXERCICE	8 500 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	8 500 000.00		
166	REFINANCEMENT DE DETTE			
16811	AUTRES EMPRUNTS - ORGANISMES D'ASSURANCES			
16818	AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-2

CHAPITRE 912 : DOTATIONS,SUBVENTIONS,PARTICIPATIONS NON AFFECTEES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	627 298.36		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	627 298.36		
	RECETTES DE L'EXERCICE	2 394 804.88		
10222	F.C.T.V.A.	1 870 000.00		
10228	AUTRES FONDS	70 000.00		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	274 804.88		
1342	AMENDES DE POLICE	180 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-3

CHAPITRE 913 : TAXES NON AFFECTEES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	RECETTES DE L'EXERCICE	350 000.00		
10223 10226	T.L.E. TAXE D'AMENAGEMENT	350 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-4

CHAPITRE 914 : TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	38 552 808.23		
13912	REGIONS	44 000.00		
13918	AUTRES	366 000.00		
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
2031	FRAIS D'ETUDES	400 000.00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10 000.00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 000.00		
21311	HOTEL DE VILLE	250 000.00		
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	370 000.00		
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	100 000.00		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	850 000.00		
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 200 000.00		
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU			
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
21538	AUTRES RESEAUX			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	34 942 808.23		
4818	CHARGES A ETALER			
	RECETTES DE L'EXERCICE	42 917 269.89		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	34 942 808.23		
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
2115	TERRAINS BATIS			
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
2185	CHEPTEL			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
261	TITRES DE PARTICIPATION			
28032	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	421 000.00		
28033	FRAIS D'INSERTION	100.00		
280418	AUTRES ORGANISMES PUBLICS			
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	385 000.00		
28042	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERS. DE DROIT PRIVE			
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	795 000.00		

VILLE DE SAINT MAUR - BUDGET PRINCIPAL VILLE - Exercice : 2016

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCE			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	126 800.00		
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	250 000.00		
281311	HOTEL DE VILLE	53 000.00		
28151	RESEAUX DE VOIRIE	80 000.00		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	300 000.00		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 122 547.88		
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	100 000.00		
281571	MATERIEL ROULANT	50 000.00		
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	750 000.00		
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	509 033.78		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	880 000.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	620 000.00		
28184	MOBILIER	655 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	765 000.00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	111 480.00		
4818	CHARGES A ETALER			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-7

CHAPITRE 917 : OPERATIONS SOUS MANDAT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE	2 090 799.14		
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	2 090 799.14		
	RECETTES DE L'EXERCICE	2 090 799.14		
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	2 090 799.14		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-8

CHAPITRE 918 : DEPENSES IMPREVUES

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPENSES DE L'EXERCICE			
020	DEPENSES IMPREVUES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-9

CHAPITRE 919 : VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	RECETTES DE L'EXERCICE	10 812 044.45		
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	10 812 044.45		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS NON VENTILEES	B10-5

95 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

Article	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
	RECETTES DE L'EXERCICE	16 406 840.00		
024 95	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS PRODUIT DES CESSION D'IMMOBILISATION	16 406 840.00		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A1

	LIBELLE	920 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	921 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	922 ENSEIGNEMENT - FORMATION	923 CULTURE	924 SPORTS ET JEUNESSE	925 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
DEPENSES DE L'EXERCICE							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCH						
RECETTES DE L'EXERCICE							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCH						
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						

RESTE A REALISER

DEPENSES							
RECETTES							
SOLDE							

CUMUL

DEPENSES TOTALES							
RECETTES TOTALES							
SOLDE CUMULE							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A1

	LIBELLE	926 FAMILLE	927 LOGEMENT	928 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	929 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE				11 575 068.24		11 575 068.24
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			11 384 318.24		11 384 318.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 640.00		3 640.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			226 220.00		226 220.00
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCH			-39 110.00		-39 110.00
RECETTES DE L'EXERCICE				18 860 703.24		18 860 703.24
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCH			18 860 703.24		18 860 703.24
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					

RESTE A REALISER

DEPENSES					
RECETTES					
SOLDE					

CUMUL

DEPENSES TOTALES			11 575 068.24		11 575 068.24
RECETTES TOTALES			18 860 703.24		18 860 703.24
SOLDE CUMULE			7 285 635.00		7 285 635.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 920 - SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
73	IMPOTS ET TAXES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 923 - CULTURE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 924 - SPORTS ET JEUNESSE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 925 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 926 - FAMILLE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 927 - LOGEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 928 - AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	928-1 SERVICES URBAINS
	DEPENSES TOTALES	11 575 068.24	11 575 068.24
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 384 318.24	11 384 318.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 640.00	3 640.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 220.00	226 220.00
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	-39 110.00	-39 110.00
	RECETTES TOTALES	18 860 703.24	18 860 703.24
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	18 860 703.24	18 860 703.24
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 929 - ACTION ECONOMIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 920 - SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
73	IMPOTS ET TAXES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 923 - CULTURE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 924 - SPORTS ET JEUNESSE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 925 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 926 - FAMILLE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 927 - LOGEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 928 - AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	928-11 EAU ET ASSAINISSEMENT	928-12 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES TOTALES	11 575 068.24	11 575 068.24	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 384 318.24	11 384 318.24	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 640.00	3 640.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 220.00	226 220.00	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	-39 110.00	-39 110.00	
	RECETTES TOTALES	18 860 703.24	10 880 703.24	7 980 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	18 860 703.24	10 880 703.24	7 980 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 929 - ACTION ECONOMIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 920 - SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
73	IMPOTS ET TAXES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 921 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 922 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 923 - CULTURE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 924 - SPORTS ET JEUNESSE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 925 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 926 - FAMILLE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
	RECETTES TOTALES	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 927 - LOGEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 928 - AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL	92811 EAU ET ASSAINISSEMENT	92812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
	DEPENSES TOTALES	11 575 068.24	11 575 068.24	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 384 318.24	11 384 318.24	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 640.00	3 640.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 220.00	226 220.00	
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	-39 110.00	-39 110.00	
	RECETTES TOTALES	18 860 703.24	10 880 703.24	7 980 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES	18 860 703.24	10 880 703.24	7 980 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-RUBRIQUE) SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 929 - ACTION ECONOMIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
	RECETTES TOTALES	
013 70 74 75 77	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTE DE PRODUITS FABR. PREST. SERV. MARCHANDISES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS EXCEPTIONNELS	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A1

	LIBELLE	900 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES	901 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	902 ENSEIGNEMENT - FORMATION	903 CULTURE	904 SPORTS ET JEUNESSE	905 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ
DEPENSES DE L'EXERCICE							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
RECETTES DE L'EXERCICE							
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERS						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						

RESTE A REALISER

DEPENSES							
RECETTES							
SOLDE							

CUMUL

DEPENSES TOTALES							
RECETTES TOTALES							
SOLDE CUMULE							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A1

	LIBELLE	906 FAMILLE	907 LOGEMENT	908 AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	909 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
RECETTES DE L'EXERCICE						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERS					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					

RESTE A REALISER

DEPENSES					
RECETTES					
SOLDE					

CUMUL

DEPENSES TOTALES					
RECETTES TOTALES					
SOLDE CUMULE					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 900 - SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
10 13 15 16 21	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 901 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 902 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 903 - CULTURE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
10 13 16 21	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 904 - SPORTS ET JEUNESSE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 204 21 23 27	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 905 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 906 - FAMILLE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 907 - LOGEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
204 26	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 908 - AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 20 21 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL SOUS-FONCTION) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 909 - ACTION ECONOMIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 900 - SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23 27	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
10 13 15 16 21	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 901 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 902 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 903 - CULTURE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
10 13 16 21	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 904 - SPORTS ET JEUNESSE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 204 21 23 27	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 21	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 905 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 906 - FAMILLE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 907 - LOGEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
204 26	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 908 - AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
16 20 21 23	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
13 16 20 21 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
	Affectées aux opérations	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE (DETAIL RUBRIQUE) SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE - 909 - ACTION ECONOMIQUE

No	LIBELLE	TOTAL
	DEPENSES TOTALES	
	Non individualisées en opérations	
20 21 23	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	
N°	Opérations	
	RECETTES TOTALES	
	Non affectées aux opérations	
	Affectées aux opérations	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASAINISSEMENT - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					27 300 164,66 €									
<i>1641 Emprunts en euros (total)</i>					27 300 164,66 €									
030096	SFIL CAFFIL	01/01/2008	01/01/2008	01/01/2009	7 018 759,79 €	C	Taux fixe à 3.83 %	3,83	3,89	EUR	A	P	O	E-2
030106	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/05/2008	5 479 935,98 €	C	Taux fixe à 3.48 %	3,48	3,53	EUR	A	C	O	E-3
030109	SFIL CAFFIL	20/10/2008	20/10/2008	01/11/2009	5 300 000,00 €	C	Taux fixe à 3.48 %	3,48	3,53	EUR	A	P	O	E-2
030113	SOCIETE GENERALE	19/12/2009	15/12/2009	15/12/2010	1 400 000,00 €	V	Euribor 12 M(Postfixé) + 1.48	3,01	3,05	EUR	A	P	O	A-1
030116	SFIL CAFFIL	01/05/2010	01/05/2010	01/11/2010	2 277 489,72 €	C	Taux fixe à 4.19 %	4,19	4,25	EUR	A	P	O	B-1
030117	SOCIETE GENERALE	30/12/2010	30/12/2010	30/12/2011	1 000 000,00 €	C	Taux fixe annuable à 4.35 % (date d'exercice 30/12/2013)	4,35	4,49	EUR	A	P	O	A-1
030119	SOCIETE GENERALE	01/07/2011	01/07/2011	01/07/2012	1 000 000,00 €	C	((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	4,55	4,72	EUR	A	P	O	B-1
030120	SFIL CAFFIL	01/08/2011	01/08/2011	01/12/2011	2 504 026,85 €	F	Taux fixe à 5.48 %	5,48	5,56	EUR	A	C	O	A-1
030123 ex 030107	Depfa Bank	20/06/2008	20/06/2008	22/06/2009	1 319 952,32 €	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,03	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<i>1643 Emprunts en devises (total)</i>														
<i>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</i>														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
<i>1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)</i>														
<i>1678 Autres emprunts et dettes (total)</i>														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					2 152 733,00 €									
<i>1681 Autres emprunts (total)</i>					2 152 733,00 €									
030085	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2004	16/12/2004	16/12/2005	121 500,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
030086	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2004	16/12/2004	16/12/2005	112 400,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030087	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2004	16/12/2004	16/12/2005	123 100,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030090	Agence de l'eau Seine Normandie	10/10/2005	10/10/2005	10/10/2006	124 200,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030091	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2005	10/11/2005	10/11/2006	133 100,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030092	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2005	10/11/2005	10/11/2006	125 200,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030093	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2005	29/11/2005	29/11/2006	122 080,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030094	Agence de l'eau Seine Normandie	25/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	77 000,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030097	Agence de l'eau Seine Normandie	30/03/2007	30/03/2007	30/03/2008	146 898,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030098	Agence de l'eau Seine Normandie	09/05/2007	09/05/2007	09/05/2008	30 520,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030099	Agence de l'eau Seine Normandie	20/08/2007	20/08/2007	20/08/2008	21 813,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
030101	Agence de l'eau Seine Normandie	11/10/2007	11/10/2007	11/10/2008	5 195,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030102	Agence de l'eau Seine Normandie	30/10/2007	30/10/2007	30/10/2008	145 000,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030103	Agence de l'eau Seine Normandie	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	9 385,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030104	Agence de l'eau Seine Normandie	18/10/2007	18/10/2007	18/10/2008	8 570,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030108	Agence de l'eau Seine Normandie	04/04/2008	04/04/2008	04/04/2009	13 795,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
030110	Agence de l'eau Seine Normandie	17/09/2008	17/09/2008	17/09/2009	136 429,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030111	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2008	15/12/2008	15/10/2009	75 736,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030112	Agence de l'eau Seine Normandie	22/10/2008	22/10/2008	22/10/2009	146 543,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030114	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2008	06/12/2009	06/12/2010	210 956,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
030115	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2008	16/12/2009	15/12/2010	51 790,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
030118	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2010	16/11/2010	15/11/2011	129 215,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030121	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2011	11/07/2011	10/07/2012	29 984,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030122	Agence de l'eau Seine Normandie	18/08/2011	18/08/2011	17/08/2012	24 304,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
030124	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	18/12/2012	17/12/2013	28 020,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
<i>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</i>														
<i>1687 Autres dettes (total)</i>														
Total général					29 452 897,66 €									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				19 911 883,20 €					523 746,37 €	1 041 252,63 €		393 376,13 €
<i>1641 Emprunts en euros (total)</i>				19 911 883,20 €					523 746,37 €	1 041 252,63 €		393 376,13 €
030096	N		E-2	2 700 791,21 €	27	C	6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)	5,87	44 042,27 €	177 970,05 €		158 547,69 €
030106	N		E-3	4 920 974,09 €	27,33	C	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4,64% sinon (4,64% - 1 x spread)	3,31	80 247,19 €	173 739,93 €		106 282,28 €
030109	N		E-2	4 429 260,02 €	21,83	C	Max(5,68-(5*(Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)) et 0)	6,43	124 354,92 €	273 719,69 €		63 501,17 €
030113	N		A-1	1 161 166,88 €	17,96	F	Taux fixe à 4.55 %	4,61	39 309,62 €	55 532,03 €		2 348,14 €
030116	N		B-1	1 957 871,85 €	20,83	C	Taux fixe 4,19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0,3%)	4,25	56 431,01 €	85 805,94 €		13 672,47 €

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<i>1678 Autres emprunts et dettes (total)</i>												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				891 284,43 €					150 727,92 €	0,00 €		0,00 €
<i>1681 Autres emprunts (total)</i>				891 284,43 €					150 727,92 €	0,00 €		0,00 €
030085	N		A-1	24 300,00 €	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 100,00 €	0,00 €		0,00 €
030086	N		A-1	22 480,04 €	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	7 493,33 €	0,00 €		0,00 €
030087	N		A-1	24 619,96 €	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 206,67 €	0,00 €		0,00 €
030090	N		A-1	33 120,00 €	3,78	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 280,00 €	0,00 €		0,00 €
030091	N		A-1	35 493,34 €	3,86	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 873,33 €	0,00 €		0,00 €
030092	N		A-1	33 386,66 €	3,86	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 346,66 €	0,00 €		0,00 €
030093	N		A-1	32 554,66 €	3,91	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 138,66 €	0,00 €		0,00 €
030094	N		A-1	25 666,67 €	4,82	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 133,34 €	0,00 €		0,00 €
030097	N		A-1	58 759,20 €	5,25	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 793,20 €	0,00 €		0,00 €
030098	N		A-1	12 207,99 €	5,36	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 034,66 €	0,00 €		0,00 €
030099	N		A-1	8 725,20 €	5,64	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 454,20 €	0,00 €		0,00 €
030101	N		A-1	2 078,01 €	5,78	F	Taux fixe à 0 %	0,00	346,33 €	0,00 €		0,00 €
030102	N		A-1	57 999,99 €	5,83	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 666,66 €	0,00 €		0,00 €
030103	N		A-1	3 753,99 €	5,76	F	Taux fixe à 0 %	0,00	625,66 €	0,00 €		0,00 €
030104	N		A-1	1 597,15 €	4,8	F	Taux fixe à 0 %	0,00	319,44 €	0,00 €		0,00 €
030108	N		A-1	6 437,65 €	6,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	919,67 €	0,00 €		0,00 €

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
030110	N		A-1	63 666,85 €	6,71	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 095,27 €	0,00 €		0,00 €
030111	N		A-1	35 343,45 €	6,79	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 049,07 €	0,00 €		0,00 €
030112	N		A-1	68 386,74 €	6,81	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 769,54 €	0,00 €		0,00 €
030114	N		A-1	119 483,03 €	7,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	14 935,41 €	0,00 €		0,00 €
030115	N		A-1	27 621,31 €	7,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 452,67 €	0,00 €		0,00 €
030118	N		A-1	136 862,54 €	8,87	F	Taux fixe à 0 %	0,00	15 206,95 €	0,00 €		0,00 €
030121	N		A-1	19 989,35 €	9,53	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 998,93 €	0,00 €		0,00 €
030122	N		A-1	16 202,65 €	9,63	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 620,27 €	0,00 €		0,00 €
030124	N		A-1	20 548,00 €	10,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 868,00 €	0,00 €		0,00 €
1687 Autres dettes (total)												
Total général				20 803 167,63 €					674 474,29 €	1 041 252,63 €		393 376,13 €

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple B														
030116	SFIL CAFFIL	2 277 489,72 €	1 957 871,85 €	1	27,5	01/05/2010 - 01/11/2012	(Euribor 12 M-Floor 0.3 sur Euribor 12 M) + 0.3	Taux fixe à 4.19 %	700 981,67 €	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,26	85 805,94 €		9,41
030119	SOCIETE GENERALE	1 000 000,00 €	832 890,59 €	1	13,5		((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	277 659,66 €	((Euribor 01 M-Floor 5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (5 / 1.6)) + 1.15	4,63	39 517,74 €		4,00
TOTAL (B)		3 277 489,72 €	2 790 762,44 €									125 323,68 €		13,42

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
030096	SFIL CAFFIL	7 018 759,79 €	2 700 791,21 €	2	36	01/01/2008 - 01/04/2008 01/04/2008 - 01/01/2010	Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M	6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)		6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)	5,89	177 970,05 €		12,98
030106	SFIL CAFFIL	5 479 935,98 €	4 920 974,09 €	3	37	01/04/2008 - 01/05/2009	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)		Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	3,32	173 739,93 €		23,65
030109	SFIL CAFFIL	5 300 000,00 €	4 429 260,02 €	2	30	20/10/2008 - 01/11/2010	Max(5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)) et 0)	Max(5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)) et 0)		Max(5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)) et 0)	6,45	273 719,69 €		21,29
TOTAL (E)		17 798 695,77 €	12 051 025,32 €									625 429,67 €		57,93

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres type de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		21 076 185,49 €	14 841 787,76 €									750 753,35 €		71,34

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT
TPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous -jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29				
	% de l'encours	28,66%				
	Montant en euros	5 961 380 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2				
	% de l'encours	13,42%				
	Montant en euros	2 790 762 €				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		2	1		
	% de l'encours		34,27%	23,65%		
	Montant en euros		7 130 051 €	4 920 974 €		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2016 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'ASSAINISSEMENT AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					22 840 027,86 €									
<i>1641 Emprunts en euros (total)</i>					22 840 027,86 €									
020052	SFIL CAFFIL	01/01/2008	01/01/2008	01/01/2009	4 755 197,61 €	C	Taux fixe à 3,83 %	3,83	3,83	EUR	A	P	O	E-2
020055	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/05/2008	3 696 823,74 €	C	Taux fixe à 3,48 %	4,00	4,06	EUR	A	C	O	E-3
020057	SFIL CAFFIL	20/10/2008	20/10/2008	01/11/2009	2 700 000,00 €	C	Taux fixe à 3,48 %	3,48	3,53	EUR	A	P	O	E-2
020062	SOCIETE GENERALE	19/12/2009	15/12/2009	15/12/2010	800 000,00 €	V	Euribor 12 M(Postfixé) + 1,48	3,01	3,05	EUR	A	P	O	A-1
020064	SFIL CAFFIL	01/05/2010	01/05/2010	01/11/2010	292 681,66 €	C	Taux fixe à 4,19 %	4,19	4,25	EUR	A	P	O	B-1
020065	SOCIETE GENERALE	30/12/2010	30/12/2010	30/12/2011	1 164 000,00 €	C	Taux fixe annuable à 4,35 % (date d'exercice 30/12/2013)	4,35	4,49	EUR	A	P	O	A-1
020068	SOCIETE GENERALE	01/07/2011	01/07/2011	01/07/2012	1 700 000,00 €	C	((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	4,55	4,72	EUR	A	P	O	B-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					3 745 223,00 €									
<i>1681 Autres emprunts (total)</i>					3 745 223,00 €									
020044	Agence de l'eau Seine Normandie	11/08/2004	11/08/2004	11/08/2005	18 000,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020048	Agence de l'eau Seine Normandie	18/05/2005	18/05/2005	18/05/2006	11 800,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020050	Agence de l'eau Seine Normandie	31/01/2007	31/01/2007	31/01/2008	510 650,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020058	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2008	15/10/2008	15/10/2009	307 387,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020059	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2008	15/10/2008	15/10/2009	338 425,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020060	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2008	15/10/2008	15/10/2009	149 622,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020061	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2008	07/08/2009	06/08/2010	304 500,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	X	O	A-1
020063	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2008	07/08/2009	06/08/2010	304 500,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	X	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
020066	Agence de l'eau Seine Normandie	18/11/2010	18/11/2010	17/11/2011	542 474,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020067	Agence de l'eau Seine Normandie	01/02/2011	01/02/2011	31/01/2012	141 810,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
020071	Agence de l'eau Seine Normandie	11/12/2012	11/12/2012	10/12/2013	401 015,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
020072	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	18/12/2012	17/12/2013	702 960,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
020075	Agence de l'eau Seine Normandie	04/02/2016	04/02/2016	01/07/2016	12 080,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
<i>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</i>														
<i>1687 Autres dettes (total)</i>														
Total général					26 585 250,86 €									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				17 390 128,57 €					561 926,42 €	849 609,26 €		344 388,48 €
<i>1641 Emprunts en euros (total)</i>				17 390 128,57 €					561 926,42 €	849 609,26 €		344 388,48 €
020052	N		E-2	1 829 781,37 €	27	C	6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)	5,87	29 838,55 €	120 574,39 €		107 415,79 €
020055	N		E-3	3 319 844,96 €	27,33	C	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4,64% sinon (4,64% - 1 x spread)	3,35	54 137,28 €	117 210,46 €		73 147,59 €
020057	N		E-2	2 256 415,48 €	21,83	C	Max(0 et 5.68-(5*(Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)))	5,91	63 350,62 €	139 442,11 €		20 381,09 €
020062	N		A-1	663 523,92 €	17,96	F	Taux fixe à 4.55 %	4,61	22 462,64 €	31 732,56 €		1 341,79 €
020064	N		B-1	251 607,36 €	20,83	C	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,25	7 251,99 €	11 026,98 €		1 757,06 €

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
<i>1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)</i>												
<i>1678 Autres emprunts et dettes (total)</i>												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00 €					48 219,88 €	0,00 €		
<i>1681 Autres emprunts (total)</i>				0,00 €					48 219,88 €	0,00 €		
020044	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020048	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	786,66 €	0,00 €		
020050	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	34 043,33 €	0,00 €		
020058	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020059	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020060	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020061	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020063	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020066	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
020067	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 454,00 €	0,00 €		
020071	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 935,89 €	0,00 €		
020072	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
020075	N		A-1	0,00 €	0	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00 €	0,00 €		
<i>1687 Autres dettes (total)</i>												
Total général				17 390 128,57 €					610 146,30 €	849 609,26 €		344 388,48 €

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple B														
020064	SFIL CAFFIL	292 681,66 €	251 607,36 €	1	27,5	01/05/2010 - 01/11/2012	((Euribor 12 M-Floor -0.3 sur Euribor 12 M) + 0.3	Taux fixe à 4.19 %	88 113,05 €	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,26	11 026,98 €		1,45
020068	SOCIETE GENERALE	1 700 000,00 €	1 415 914,04 €	1	13,5		((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	((Euribor 01 M-Floor 4.5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (4.5 / 1.1)) + 1.15	463 495,56 €	((Euribor 01 M-Floor 5 sur Euribor 01 M) + Floor Binaire sur Euribor 01 Mois (5 / 1.6)) + 1.15	4,63	67 180,16 €		8,14
TOTAL (B)		1 992 681,66 €	1 667 521,40 €									78 207,14 €		9,59

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
020052	SFIL CAFFIL	4 755 197,61 €	1 829 781,37 €	2	36	01/01/2008 - 01/04/2008 - 01/04/2008 - 01/01/2010	Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M	6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)		6.33-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac)	5,89	120 574,39 €		10,52
020055	SFIL CAFFIL	3 696 823,74 €	3 319 844,96 €	3	37	01/04/2008 - 01/05/2009	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)		Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	3,36	117 210,46 €		19,09
020057	SFIL CAFFIL	2 700 000,00 €	2 256 415,48 €	2	30	20/10/2008 - 01/11/2010	Max(0 et 5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac))	Max(0 et 5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac))		Max(0 et 5.68-(5*Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac))	5,93	139 442,11 €		12,98
TOTAL (E)		11 152 021,35 €	7 406 041,81 €									377 226,96 €		42,59

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice au 31/12/2016 (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres type de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		13 144 703,01 €	9 073 563,21 €									455 434,10 €		52,18

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU	A2.4
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous -jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6				
	% de l'encours	47,82%				
	Montant en euros	8 316 565 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2				
	% de l'encours	9,59%				
	Montant en euros	1 667 521 €				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		2	1		
	% de l'encours		23,50%	19,09%		
	Montant en euros		4 086 197 €	3 319 845 €		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2016 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DE L'EAU AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXE	IV
ELEMENTS DU BILAN DE L'EAU	A4
ETAT DES PROVISIONS	

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00	19/01/2017	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques ...	0,00	19/01/2017	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
	DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D	59 740 106.59		
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C	21 597 298.36		
16	Emprunts,dettes assimilées hors 16449,166 (A)	20 560 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 335 800.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10 000.00		
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	9 800 000.00		
16811	AUTRES EMPRUNTS - ORGANISMES D'ASSURANCES			
16818	AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS	414 200.00		
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	627 298.36		
10	Reversement de dotations	627 298.36		
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
261	TITRES DE PARTICIPATION			
27	Autres immobilisations financières			
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
020	Dépenses imprévues			
	Transferts entre sections =C+D	38 552 808.23		
	Reprises/autofinancement antérieur: (C)	410 000.00		
14	Sur provisions réglementées			
15	Sur provisions pour risques et charges			
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat	410 000.00		
19	Moins-values de cessions			
	Charges transférées (D)=E+F+G	38 142 808.23		
2	Travaux en régie (E)	3 200 000.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
2031	FRAIS D'ETUDES	400 000.00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10 000.00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 000.00		
21311	HOTEL DE VILLE	250 000.00		
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	370 000.00		
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	100 000.00		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	850 000.00		
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 200 000.00		
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU			
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
21538	AUTRES RESEAUX			
481	Charges à répartir sur plusieurs ex. (F)	34 942 808.23		
	Stocks (G)			

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses	I 2 200.00	D001	IV 2 200.00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie			
166	Refinancement de dette			
Total				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		72 459 154.34		
	Ressources propres externes (a)	2 290 000.00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	34 942 808.23		
4818	CHARGES A ETALER			
1021	DOTATION			
10222	F.C.T.V.A.	1 870 000.00		
10223	T.L.E.			
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	350 000.00		
10228	AUTRES FONDS	70 000.00		
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL			
	Autres recettes financières (b)	16 439 840.00		
138	Autres subv. d'invest. non transf.			
274	Remboursement de prêts			
024	Produits des cessions			
	Autres recettes externes	16 439 840.00		
	Transfert entre sections (c)	42 917 269.89		
2115	TERRAINS BATIS			
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE			
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TEC			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
2185	CHEPTEL			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
261	TITRES DE PARTICIPATION			
28032	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	421 000.00		
28033	FRAIS D'INSERTION	100.00		
280418	AUTRES ORGANISMES PUBLICS			
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	385 000.00		
28042	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERS. DE DROIT PRI			
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	795 000.00		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICEN			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	126 800.00		
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	250 000.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
281311	HOTEL DE VILLE	53 000.00		
28151	RESEAUX DE VOIRIE	80 000.00		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	300 000.00		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 122 547.88		
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION			
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVI	100 000.00		
281571	MATERIEL ROULANT	50 000.00		
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	750 000.00		
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TEC	509 033.78		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	880 000.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	620 000.00		
28184	MOBILIER	655 500.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	765 000.00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	111 480.00		
4818	CHARGES A ETALER			
	<i>Autres recettes d'ordre</i>	34 942 808.23		
021	Virement de la section de fonct. (d)	10 812 044.45		

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 2 200.00
Recettes financières (V)	V
Solde (recettes (V) - dépenses (IV))	VI -2 200.00
Solde net hors créances c/2763 et charges transférées (VI+2763+D)	-2 200.00
Résultat hors charges transférées (V-(II+D001))	-2 200.00

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE modificative
16449	Opérations option de tirage ligne trésorerie			
166	Refinancement de dette			
Total				

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A	1	0	1	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	5	0	5	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services techniques	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Administrateur Hors Classe	A	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Administrateur	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Directeur	A	4	0	4	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	8	0	8	3,00	4,00	7,00
Attachés	A	35	0	35	14,72	7,78	22,50
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	14	1	15	11,50	1,00	12,50
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	12	0	12	9,80	0,00	9,80
Rédacteur	B	39	0	39	35,20	2,00	37,20
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	15	0	15	5,80	0,00	5,80
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	39	1	40	33,00	0,00	33,00
Adjoint Administratif de 1ère Classe	C	84	1	85	70,50	0,60	71,10
Adjoint Administratif de 2ème Classe	C	68	1	69	79,18	6,86	86,04

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur général	A	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	2	0	2	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Chef	A	3	0	3	1,00	1,00	2,00
Ingénieur hors classe	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	4	0	4	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	9	0	9	5,00	4,00	9,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	13	0	13	10,00	0,00	10,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	11	0	11	7,00	0,00	7,00
Technicien	B	40	0	40	26,00	3,00	29,00
							0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	48	0	48	42,90	0,00	42,90
Agent de Maîtrise	C	47	0	47	43,83	0,00	43,83
Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	89	0	89	80,70	0,00	80,70
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	122	0	122	102,60	0,00	102,60
Adjoint Technique de 1ère Classe	C	121	0	121	69,06	0,00	69,06
Adjoint Technique de 2ème Classe	C	347	7	354	369,48	22,69	392,17

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	2	0	2	2,00	0,00	2,00
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	2	0	2	2,00	0,00	2,00
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	11	0	11	5,70	0,00	5,70
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	20	0	20	11,40	0,00	11,40
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	47	0	47	39,88	2,00	41,88
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de soins de 1ère classe	C	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Agent social de 2ème classe	C	1	0	1	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO - TECHNIQUE (f)	A,B et C						
FILIERE SPORTIVE (g)							
Conseiller territorial A.P.S. principal de 2ème classe	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	2	0	2	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	13	0	13	13,00	0,00	13,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	3	0	3	3,00	0,00	3,00
Educateur territorial des A.P.S	B	19	1	20	11,00	9,00	20,00
Opérateur A.P.S. principal	C	2	0	2	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)							
Conservateur en chef (bibliothèque)	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef (patrimoine)	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	14	1	15	15,00	0,00	15,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	23	23	46	27,13	7,50	34,63
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	5	0	5	3,00	2,00	5,00
Bibliothécaire territorial	A	5	0	5	5,00	0,00	5,00
Directeur d'enseignement artistique	A	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	6	6	12	5,08	0,50	5,58
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1	8	9	0,00	2,73	2,73
Assistant d'enseignement artistique	B	1	5	6	0,00	0,70	0,70
Assistant de conservation Hors classe	B	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	5	0	5	5,00	0,00	5,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
POLICE MUNICIPALE (j)							
Directeur de police municipale	A	2	0	2	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	1	0	1	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale	B	4	0	4	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	12	0	12	12,00	0,00	12,00
Brigadier	C	24	0	24	24,00	0,00	24,00
Gardien	C	29	0	29	29,00	0,00	29,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	A = 173 B = 268 C = 1442	1718	165	1883	1367,18	251,93	1618,31

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT : effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régies par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (326)						
DGS (1)	A	ADM	Hors Ech		Art 47	CDD
Collaborateur de Cabinet (3)	A	CAB	Indice: 706		Art110	CDD
	A	CAB	Indice: 707		Art111	CDD
	A	CAB	Indice: 862		Art110	CDD
Psychologue (4)	A	SOC	Indice: 550		Art 3-2	CDD
	A	SOC	Indice: 550		Art 3-4	CDI
	A	SOC	Indice: 450		Art 3-2	CDD
	A	SOC	Indice: 450		Art 3-4	CDI
Directeur (0)						
Attaché (5)	A	URB	Indice: 625		Art 3-3	CDD
	A	ADM	Indice:423		Art 3-2	CDD
	A	TECH	Indice:379		Art 3-2	CDD
	A	ADM	Indice: 500		Art 3-2	CDD
	A	ADM	Indice: 442		Art 3-3-2°	CDD
Attaché principal (4)	A	COM	Indice: 759		Art 3-2	CDD
	A	COM	Indice: 616		Art 3-2	CDD
	A	ANIM	Indice: 916		Art 3-4	CDI
	A	ADM	Indice: 864		Art 3-2	CDD
Ingénieur en chef de classe normale (1)	A	ENV	Indice: 901		Art 3-4	CDI
Ingénieur (3)	A	TECH	Indice: 379		Art 3-3	CDD
	A	TECH	Indice: 750		Art 3-3	CDD
	A	TECH	Indice: 621		Art 3-3	CDD
Médecin de 2 ^{ème} classe (2)	A	MED SOC	Indice: 852		Art 3-4	CDI
					Art 3-4	CDI

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Professeur d'Enseignement Art.de classe normale (9)	A	CULT	Indice: 433		Art 3-2	CDD
Professeur d'Enseignement Art.de classe normale (1)	A	CULT	Indice: 363		Art 3-4	CDI
Professeur d'Enseignement Art.de classe normale (1)	A	CULT	Indice: 382		Art 3-4	CDI
Professeur d'Enseignement Art.de classe normale (1)	A	CULT	Indice: 466		Art 3-4	CDI
Professeur d'Enseignement Art.(1)	A	CULT	Indice: 534		Art 3-2	CDD
			Indice: 379		Art 3-2	CDD
Attaché de conservation du patrimoine (2)	A	CULT	Indice: 423		Art 3-2	CDD
Technicien (2)	B	TECH	Indice: 400		Art 3-2	CDD
	B	TECH	Indice: 323		Art 3-2	CDD
Technicien principal de 1ère classe (1)	B	TECH	Indice: 585		Art 3-2	CDD
Rédacteur principal de 1ère classe (1)	B	ADM	Indice: 619		Art 3-2	CDD
Rédacteur (2)	B	ADM	Indice: 371		Art 3-2	CDD
	B	ANIM	Indice: 358		Art 3-2	CDD
Animateur (15)	B	ANIM	Indice: 321		Art 3-4	CDI
	B	ANIM	Indice: 321		Art 3-2	CDD
Educateur de Jeunes Enfants (2)	B	SOC	Indice: 350		Art 3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Art principal de 2ème classe (1)	B	CULT	Indice: 357		Art 3-4	CDI
Assistant d'Enseignement Art principal de 1ère classe (1)	B	ANIM	Indice: 555		Art 3-4	CDI
Assistant de conservation (3)	B	CULT	Indice: 326		Art 3-2	CDD
Educateur des Activités Physiques et sportives (3)	B	SP	Indice: 325		Art 3-2	CDD
Educateur des Activités Physiques et sportives (1)	B	SP	Indice: 349		Art 3-2	CDD
Educateur des Activités Physiques et sportives (3)	B	SP	Indice: 314		Art 3-2	CDD

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe (5)	C	ADM	Indice: 328		Art 3-2	CDD
	C	ADM	Indice: 326		Art 3-2	CDD
	C	ADM	Indice: 316		Art 3-2	CDD
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe (3)	C	CULT	Indice: 316		Art 3-2	CDD
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe (5)	C	TECH	Indice: 316		Art 3-2	CDD
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe (10)	C	ANIM	Indice: 316		Art 3-4	CDI
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe (46)	C	ANIM	Indice: 316		Art 3-2	CDD
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe (6)	C	ANIM	Indice: 316		Art 3-4	CDI
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe (152)	C	ANIM	Indice: 316		Art 3-2	CDD
Assistante maternelle (24)	C	S			Art 3-4	CDI
Auxiliaire de Puériculture de 1 ^{ère} classe (2)	c	MS	Indice: 318		Art 3-2	CDD
Emploi aidé						

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (126)						
Educateur des Activités Physiques et sportives (6)	B	SP	Indice: 333		Art 3-1	CDD
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe (8)	C	ADM	Indice: 316		Art 3-a°	CDD
	C	CULT	Indice: 316		Art 3-a°	CDD
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe (104)	C	S	Indice: 316		Art 3-b	CDD
	C	TECH	Indice: 316		Art 3-b	CDD
	C	TECH	Indice: 309		art 3-a°	CDD
	C	S	Indice: 316		Art 3-a	CDD
	C	TECH	Indice: 316		Art 3-a	CDD
	C	S	Indice: 316		Art 3-1	CDD
Auxiliaire de Puériculture de 1 ^{ère} classe (3)	C	MED SOC	Indice: 316		Art 3-1	CDD
Adjoints du patrimoine de 2 ^{ème} classe (3)	C	CULT	Indice: 316		Art 3-1	CDD
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe (2)	C	ANIM	Indice: 316		Art 3-1	CDD
TOTAL GENERAL (452)						

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)

(1) **CATEGORIES** : A, B et C.

(2) **SECTEUR** : ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes .

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A _____, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A _____, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le

A _____, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant.